



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 30 JUIN 2026

BANK OF AFRICA

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 30 Juin 2026

BANK OF AFRICA

Adresse : 140 Avenue Hassan II, Casablanca
BP 20 039 Casa Principale
Tél : 05 22 20 04 92 / 96
Fax : 05 22 20 05 12
Capital : 2 202 818 810 dirhams
Swift : bmce ma mc
Télex : 21.931 - 24.004
Registre de Commerce : casa 27.129
CCP : Rabat 1030
CNSS : 10.2808.5
Numéro Identification Fiscale : 01085112
Patente : 35502790

GOUVERNANCE & RSE GROUPE - COMMUNICATION FINANCIÈRE

Tél : 05 22 49 28 10
Fax : 05 22 26 49 65
E-mail : relationsinvestisseurs@bankofafrica.ma

PORTAIL BANK OF AFRICA : www.bankofafrica.ma
www.ir-bankofafrica.ma

SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL : www.btrade.ma

PORTAIL BMCE CAPITAL : www.bmcecapital.com

Sommaire

A. COMMUNIQUÉ RÉSULTATS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2026	3
B. PRÉSENTATION DE BANK OF AFRICA	6
C. COMPTES CONSOLIDÉS	
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	7
ETATS CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES	
I. BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES	8
1.1. Bilan consolidé	8
1.2. Compte de résultat consolidé	9
1.3. Variation des capitaux propres	10
1.4. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	10
1.5. Tableaux des flux de trésorerie au 30 juin 2026	11
1.6. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe	12
II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2026	22
2.1. Marge d'intérêts	22
2.2. Commissions nettes	22
2.3. Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat	23
2.4. Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables	23
2.5. Produits et charges des autres activités	23
2.6. Charges générales d'exploitation	23
2.7. Coût du risque	24
2.8. Gains et pertes nets sur les autres actifs	24
2.9. Impôts sur les bénéfices	25
III. INFORMATION SECTORIELLE	26
3.1. Résultat par secteur opérationnel	26
3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel	27
IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2026	28
4.1. Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	28
4.2. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	28
4.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	28
4.4. Titres au coût amorti	29
4.5. Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit	29
4.6. Prêts, créances et dettes sur la clientèle	30
4.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	32
4.8. Impôts courants et différés	32
4.9. Comptes de régularisation, actifs et passifs divers	32
4.10. Participations dans les sociétés mises en équivalence	33
4.11. Immobilisations de placement et d'exploitation	33
4.12. Ecart d'acquisition	34
4.13. Provision pour risques et charges	34
V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	35
5.1. Engagements de financement	35
5.2. Engagements de garantie	35
VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL	35
6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation	35
6.2. Synthèse des provisions et description des régimes existants	35
VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	36
7.1. Evolution du capital et résultat par action	36
7.2. Périmètre de consolidation	36
7.3. Parties liées	37
D. COMPTES SOCIAUX	
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	38
ETATS SOCIAUX	
VIII. NOTE SUR LES RISQUES	68
8.1. Dispositif de gestion des risques	69
8.2. Risque de crédit	68
8.3. Dispositif de notation	70
8.4. Dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit	72
8.5. Risque pays	73
8.6. Descriptif du dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt	74
8.7. Risque de marché	76
8.8. Risques opérationnels	78
8.9. Dispositif ICAAP	80
8.10 Plan de redressement de crise interne (PRCI)	80
8.11. Responsabilité environnementale, climatique et sociale	80
8.12. Adéquation des fonds propres	81



RÉSULTATS SEMESTRIELS

30 JUIN 2026

LA DYNAMIQUE DE CROISSANCE SE POURSUIT AU PREMIER SEMESTRE 2026

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA - BMCE Group s'est réuni le vendredi 25 septembre 2026, au Siège Social de la Banque, à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme du 1^{er} semestre 2026 et arrêté les comptes y afférents.

Le Rapport Financier Semestriel 2026 est publié sur le site www.ir-bankofafrica.ma

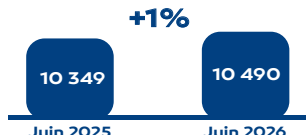
ACTIVITÉ CONSOLIDÉE -MDH-

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



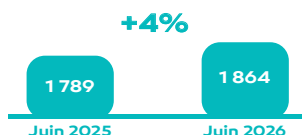
Progression de +10% du Résultat Net Part du Groupe, s'établissant à 2,5 milliards de dirhams à fin juin 2026.

PRODUIT NET BANCAIRE



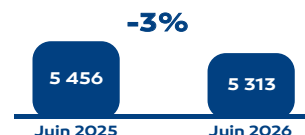
Hausse de +1% du Produit Net Bancaire consolidé, atteignant 10,5 milliards de dirhams à fin juin 2026.

RÉSULTAT NET



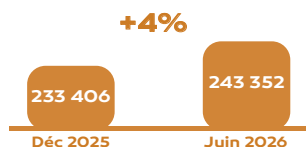
Appréciation du Résultat Net de la Banque SA +4% s'élevant à 1,9 milliard de dirhams à fin juin 2026.

PRODUIT NET BANCAIRE



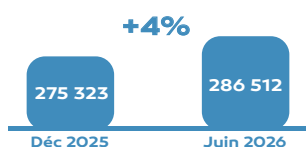
Baisse de -3% du Produit Net Bancaire social sur la période juin 2025 - juin 2026, à 5,3 milliards de dirhams, dans un contexte de recul des revenus des activités de marchés, suite à la performance exceptionnelle enregistrée au premier semestre 2025

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE -Hors Resales-



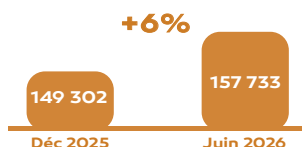
Croissance des crédits à la clientèle du Groupe -Hors Resales- de +4%, sur la période décembre 2025 - juin 2026, à 243 milliards de dirhams.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE -Hors Repos-



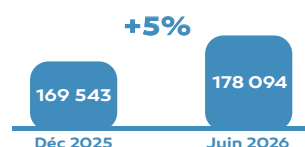
Hausse des dépôts de la clientèle du Groupe -Hors Repos- de +4%, à 286 milliards de dirhams contre 275 milliards de dirhams en décembre 2025.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE -Hors Resales-



Evolution des crédits à la clientèle de la Banque SA de +5,6% à 157 milliards de dirhams au titre du premier semestre 2026.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE -Hors Repos-



Hausse de +5% des dépôts de la clientèle en social, à 178 milliards de dirhams.

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA a salué la mobilisation du *Management* et des Collaborateurs qui œuvrent, sous l'égide du Président Othman Benjelloun, à placer durablement le Groupe Panafricain dans une trajectoire solide de croissance et de développement à travers l'ensemble de ses géographies d'implantation. Le Conseil remercie l'ensemble de ses actionnaires, clients et parties prenantes pour leur confiance.

DES RÉALISATIONS FINANCIÈRES RÉSILIENTES ET UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE CONFIRMÉE

LE GROUPE

Progression du Produit Net Bancaire consolidé de +1%, s'établissant à **10,5 milliards DH** tirée par la croissance du **Core Business (+10%** pour la **marge sur commissions et +7%** pour la **marge d'intérêt**), compensant en partie l'impact de la baisse des revenus des activités de marché (-37%), suite à une performance exceptionnelle l'année dernière.

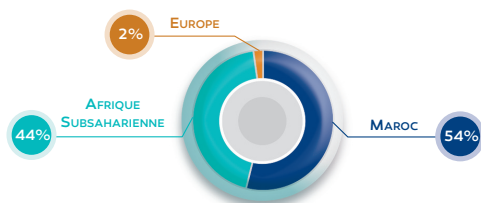
Hausse des charges générales d'exploitation de +8%, porté par des investissements IT au Maroc, induisant ainsi un **coefficient d'exploitation consolidé de 44,2%** à fin juin 2026 contre 41,5% en juin 2025.

Recul du **Résultat Brut d'Exploitation de -3%**, à **5,9 milliards DH** à fin juin 2026.

Baisse du Coût du Risque consolidé de -16%, à **1,4 milliard DH** à fin juin 2026, soit un ratio de coût du risque consolidé de 1% contre 1,5% en juin 2025.

Croissance à deux chiffres du Résultat Net Part du Groupe de +10% sur une année glissante, s'établissant à **2,5 milliards DH** au 30 juin 2026 ; à périmètre constant le RNPG évolue de +5%^(*).

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE A FIN JUIN 2026 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Hausse du Total Bilan consolidé de +5% à **460 milliards DH** soutenue par la **croissance des crédits consolidés de +4%**, s'établissant à **243 milliards DH** et celle des **dépôts de la clientèle** du Groupe de **+4%**, affichant **287 milliards DH**.

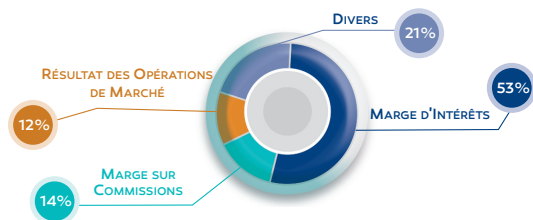
Amélioration du taux de couverture du Groupe à 70,5% contre 69,5% en décembre 2025.

Hausse des Capitaux Propres part du Groupe de +6%, s'élevant à **33,7 milliards DH**.

AU MAROC

Produit Net Bancaire social en recul de -3% à **5,3 milliards DH**, impacté par le niveau exceptionnel des revenus des activités de marché enregistrés au premier semestre 2025, et contre-balançé en partie par la croissance des activités du cœur de métier qui enregistre **+5%** pour la **marge d'intérêts** et **+3%** pour la **marge sur commissions**.

PRODUIT NET BANCAIRE A FIN JUIN 2026 PAR LIGNE DE MÉTIER



Augmentation de +6% des charges générales d'exploitation de la Banque SA, totalisant **2 milliards DH** et ce, dans un contexte d'investissements informatiques importants engagés par la Banque dans le cadre du programme de transformation S.I. Le **coefficient d'exploitation** passe ainsi à **38,4%** à fin juin 2026 contre **35,1%** en juin 2025. Hors dotations, la croissance des charges est contenue à **+3,6%**.

Recul du Résultat Brut d'Exploitation de -8% s'établissant à **3,3 milliards DH** à fin juin 2026.

Baisse du Coût du Risque de la Banque SA de **-34%** à **611 millions DH** à fin juin 2026 et ce, suite à un effort important d'assainissement opéré durant les années précédentes ayant permis (i) un retour au niveau normatif, soit un **ratio de coût du risque de 0,8%** contre 1,3% en juin 2025, et (ii) un **renforcement du taux de couverture** de BANK OF AFRICA à **68,4%** à fin juin 2026 contre 66,8% en décembre 2025.

Evolution du **Résultat Net social** de BANK OF AFRICA de **+4%** à **1,9 milliard DH** au 30 juin 2026.

Evolution des actifs de la Banque SA avec une **augmentation du Total Bilan de +6%** à **302 milliards DH**, une croissance des **crédits clientèle de +6%**, s'établissant à **158 milliards DH** et une hausse des **dépôts de la clientèle** de la Banque de **+5%** affichant **178 milliards DH**.

Progression du **taux d'équipement digital des clients BANK OF AFRICA à 72%** à fin juin 2026, contre 70,5% à fin juin 2025. Cette évolution s'accompagne d'une utilisation accrue des canaux digitaux, avec **95% des opérations simples de la Banque** - virements, mises à disposition et paiements de factures - réalisées via ces canaux, contre 93% un an auparavant.

Dynamique soutenue auprès des **PME** qu'illustre la **croissance de +36,1%** des déblocages de crédits moyen et long termes.

Evolution de **+7% des transferts globaux des Marocains Citoyens du Monde** canalisés par BANK OF AFRICA, atteignant **3 milliards de dirhams** à fin juin. La dynamique d'ouverture de comptes avec solde auprès de cette clientèle s'inscrit également en hausse de **+9%** par rapport au premier semestre 2025.

EN AFRIQUE

Augmentation du Produit Net Bancaire de BOA Holding de +6% au titre 1^{er} semestre 2026, atteignant à **445 millions EUR** contre **421 millions d'euros** en juin 2025, portée essentiellement par la hausse de la **marge sur commissions de +11%**.

Progression de +5% des **charges générales d'exploitation** à **197 millions EUR**, et amélioration de coefficient d'exploitation de BOA Holding, qui ressort à **44,3%** à fin juin 2026 contre 44,8% en juin 2025.

Hausse du coût du risque de +34% à **47 millions EUR**, soit un ratio coût du risque de **0,9%** au 30 juin 2026.

Stabilisation du Résultat Net Part du Groupe au titre du 1^{er} semestre 2026 à **118,3 millions EUR**.

RENFORCEMENT DE LA DYNAMIQUE COMMERCIALE ET DE LA PROXIMITÉ CLIENT

Mise en place de nouveaux produits dédiés aux clients BANK OF AFRICA, à savoir l'offre **« MAGHRIBIYA »**, nouvelle carte exclusivement destinée à la clientèle Femme, la solution d'assurance protection **« SECURIPACK-TPE »**, dédiée aux Professionnels et Très Petites Entreprises, **« Hissabati PRO »**, et une solution digitale de gestion et de pilotage d'activité pour la clientèle Entreprise.

Renforcement de l'opération **« Marhaba 2026 »** pour l'accompagnement des **Marocains Citoyens du Monde**, notamment à travers des rencontres organisées dans plusieurs villes, des conditions préférentielles sur plusieurs produits (**Crédit Immobilier, Pack Blue, Pack First et Pack Signature**) et l'organisation, dans le cadre d'une alliance entre BANK OF AFRICA et la Fondation Trophée Marocains du Monde, de la 2^{ème} édition du Forum économique des Marocains du Monde sous le thème : **« Investissements des Marocains du Monde et Innovation »** et du forum régional de l'investissement **« BOA MDM Network »**.

Lancement de **« TPME Invest by BOA »**, une solution intégrée dédiée aux TPME, en cohérence avec la nouvelle Charte de l'Investissement, proposant un **accompagnement clé en main** visant à accélérer la concrétisation de leurs projets.

Lancement, en partenariat avec Maroc PME, de l'offre **« PACTE TPME - BANK OF AFRICA & MAROC PME »**, une offre intégrée combinant les dispositifs de Maroc PME, les solutions de financement de BANK OF AFRICA et l'expertise de ses partenaires afin de soutenir les entreprises dans leurs projets.

SOUTIEN RENFORCÉ À L'ENTREPRENEURIAT ET À L'INCLUSION FINANCIÈRE

Lancement, en septembre 2026, en partenariat avec **Mastercard**, de la deuxième édition du programme d'accompagnement dédié aux porteurs de projets **« Elevator Pitch by BANK OF AFRICA »**, dans l'objectif de détecter, accompagner et valoriser les talents entrepreneuriaux marocains.

Clôture avec succès de la **5^{ème} édition du programme de BMCE Capital « CAP'AI Reverse by BK »**, visant à accélérer le déploiement de solutions innovantes, avec trois **startups** spécialisées en intelligence artificielle récompensées.

Renforcement de la **contribution de Damane Cash à l'inclusion financière** et la **digitalisation des services financiers**, à travers le déploiement de **« Damane Payment »**, nouvelle identité de l'activité de paiement électronique, le développement des activités liées aux programmes publics et à l'e-gouvernement, l'extension de son réseau de **+10%**, notamment dans les zones rurales et semi-urbaines.

^(*) Montée de BANK OF AFRICA SA dans le capital de BOA Holding (Luxembourg) au cours du 1^{er} semestre 2026, passant de 72,41% à 81,82% et ce, suite à l'acquisition des parts d'un actionnaire DFI historique conformément aux dispositions contractuelles.

PARTENARIATS STRATÉGIQUES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Signature de **deux accords de coopération stratégique** entre **BANK OF AFRICA** et la **China Chamber of Commerce for Import and Export of Machinery and Electronic Products – CCCME** – destinés à accélérer le commerce et stimuler les investissements chinois en Afrique.

Signature, en juillet 2026, d'un **accord de coopération entre BANK OF AFRICA et SACE** – Agence Italienne de Crédit à l'Exportation pour développer de nouvelles opportunités pour le financement de nouveaux projets dans le continent Africain.

Coordination, par l'intermédiaire de **BANK OF AFRICA UK**, d'un prêt syndiqué international de 300 millions de dollars pour soutenir la réalisation du projet structurant de la **route Labé-Banti-Tougué-Fleuve Bafing**, un projet qui s'inscrit dans le **programme de modernisation des infrastructures de la République de Guinée**.

Renforcement du **soutien de BANK OF AFRICA aux entreprises locales et les PME en République Démocratique du Congo** à travers une facilité de garantie de transaction de 10 millions de dollars approuvée par la Banque Africaine de Développement.

Mise en place d'une **ligne multidevises de 20 millions de dollars**, en faveur de **BOA Bénin**, par la **BERD** dédiée au renforcement du financement du commerce extérieur et à l'accompagnement des entreprises.

ENGAGEMENT CITOYEN À TRAVERS LES ACTIONS DE LA FONDATION BMCE BANK ET LA CRÉATION DE VALEUR DURABLE

Renforcement de l'**impact social de la Fondation BMCE Bank pour l'Éducation et l'Environnement** à travers son programme basé sur un modèle éducatif intégré, **Medersat.com**, avec **11 371 élèves bénéficiaires** durant l'année scolaire 2025-2026, réalisant un **taux de réussite de 97,54%** au Certificat d'Études Primaires. Les 508 élèves de la 15^{ème} cohorte de bacheliers du programme **Medersat.com** dont **67,7% sont des filles**, affichent un taux de réussite au baccalauréat de **89%**.

Mise en valeur des **compétences numériques et technologiques des jeunes** lors de la 3^{ème} édition du **« Prix Dr. Leila Mezian de Robotique »**, concours qui met en avant les compétences des élèves des écoles **Medersat.com** dans la robotique, et à travers l'élargissement de l'enseignement de la robotique à la 4^{ème} année en sus de la 5^{ème} et de la 6^{ème} année, portant les bénéficiaires à **4 528 élèves**.

Signature de deux nouveaux partenariats avec le Ministère de l'Éducation Nationale – **MENPS**, permettant l'extension du programme **« Écoles Pionnières »** à **29 écoles Medersat.com**, et avec la Fédération Marocaine pour l'Éducation et l'Enseignement Préscolaire – **FMEEP** dans le but de renforcer les compétences professionnelles des professeurs, avec 73 éducateurs affectés.

Mise en place d'un **programme d'urgence pour réhabiliter 10 établissements Medersat.com** à la suite des inondations ayant touché plusieurs régions du Maroc.

Soumission par **BANK OF AFRICA**, pour la première fois, de son **bilan carbone 2025** à une **vérification indépendante par « Bureau Véritas Maroc »**, conformément à la norme ISO 14064-3:2019 et ce, afin de renforcer la fiabilité et la traçabilité de son inventaire GES et d'anticiper les nouvelles exigences réglementaires de **Bank Al-Maghrib**.

Organisation de la **2^{ème} édition du Symposium GI-EAU** dédié à la **gouvernance intégrée de l'eau**, en juillet 2026, par la **Chaire Panafricaine de Durabilité et Finance à Impact** de **BANK OF AFRICA**, en partenariat avec l'Université Hassan II de Casablanca – Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales – FSJES Aïn Chock, renforçant ainsi l'engagement de la Banque pour une gouvernance durable de l'eau.

Adhésion de **BANK OF AFRICA**, dans le cadre de sa stratégie de finance durable, au programme **« SWITCH2CE »**, soutenu par l'Union Européenne en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement – BEI et la **Frankfurt School**, afin de **renforcer son accompagnement des PME vers l'économie circulaire**.

Lancement par **BMCE Capital Markets** d'une nouvelle **offre dédiée aux transporteurs marocains**, visant à les accompagner dans la gestion de leurs **quotas carbone** et à mieux maîtriser le risque lié à son évolution.

DISTINCTIONS & CERTIFICATIONS

Obtention du prix **« Meilleure Banque d'Afrique du Nord en 2026 »** par le magazine **« The African Banker »**, pour la deuxième fois depuis 2023.

Double distinction de **BANK OF AFRICA** par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement – BERD, **« Banque partenaire la plus active au Maroc »** dans le cadre des **« Trade Facilitation Program – TFP – Awards »**, organisés en marge de la 35^{ème} Assemblée Annuelle et **Business Forum**, et de **« Banque partenaire la plus active dans le Green Trade »** par nombre de transactions, positionnant **BANK OF AFRICA** en tête de l'ensemble des pays d'intervention de la BERD.

Distinction de la gouvernance de **BANK OF AFRICA** par le magazine **« World Finance »**, qui lui décerne le titre de **« Meilleure Gouvernance d'Entreprise au Maroc en 2026 »**.

Obtention du prix **« Meilleur Rapport de Développement Durable »**, décerné par la Bourse de Casablanca à l'occasion de la 4^{ème} édition du **Prix Académique de la Qualité du Reporting ESG** des Sociétés Cotées, organisée en partenariat avec l'École des Sciences de la Gestion de l'UQAM au Canada, Finance Montréal et la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Marrakech.

Distinction de **BANK OF AFRICA** par **« MENA Banking Excellence »**, **« Meilleure Initiative de Transformation Digitale »**, dans le cadre des **« Retail, Digital & SME Awards 2026 »**.

Renouvellement de la **certification « PCI DSS – Payment Card Industry Data Security Standard »** version 4.0.1, pour la 3^{ème} année consécutive, confirmant la conformité de **BANK OF AFRICA** aux exigences internationales en matière de sécurisation des transactions par carte de paiement.

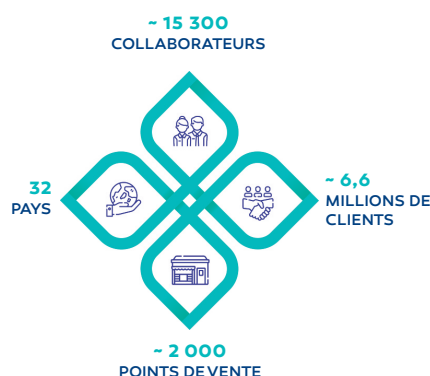
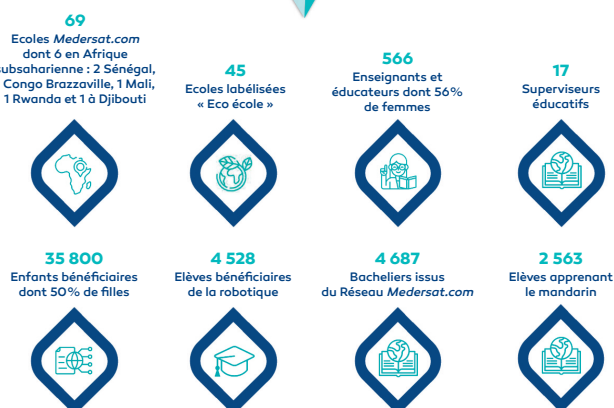
Double consécration de **BANK OF AFRICA** par **« ReKroute »** lors de la 5^{ème} édition de la cérémonie Marque Employeur par les labels **« Feel Good 2026 »** et **« Krunchy Company 2026 »**, témoignant de l'engagement de la Banque à bâtir un environnement de travail stimulant, humain et attractif.

Renouvellement avec succès du label **« RSE Engagé – Niveau Exemple »** de **BMCE Capital** suite à l'audit réussi de l'Association Française de Normalisation – AFNOR, illustrant la pertinence et efficacité des actions déployées par la filiale en faveur de la RSE.

PROFIL DU GROUPE BANK OF AFRICA

BANK OF AFRICA compte parmi les principaux Groupes financiers panafricains. À travers ses différentes enseignes et filiales, **BANK OF AFRICA** se présente comme un Groupe bancaire universel multi-métiers : la banque commerciale, la banque d'affaires, les services financiers spécialisés tels que le **leasing**, le **factoring** et le crédit à la consommation, outre la banque participative.

FONDATION BMCE BANK - CHIFFRES CLÉS



RATINGS



Créée en 1959 et privatisée en 1995, BANK OF AFRICA est une banque universelle qui offre une palette de produits et services diversifiés à travers un réseau national de près de 584 agences. BANK OF AFRICA, troisième banque au Maroc en termes de parts de marché dépôts et crédits, est présente aujourd'hui dans une trentaine de pays en Afrique subsaharienne, en Europe et en Asie.

Les activités du Groupe s'articulent principalement autour des activités de banque commerciale, des services financiers spécialisés, des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires de même que sur les activités à l'international.

Le Groupe BANK OF AFRICA au Maroc

- La Banque des Particuliers & Professionnels qui réunit un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants.
- La Banque de l'Entreprise qui fédère les PME et les Grandes Entreprises.

Il est à préciser que BANK OF AFRICA s'est engagée dans un programme de régionalisation visant le rapprochement du centre de décision du client et l'amélioration de l'efficacité commerciale de la Banque. Ainsi, le réseau de distribution de la Banque est désormais organisé par région, fédérant deux filières, à savoir les Particuliers/Professionnels et les Entreprises et disposant d'une large autonomie.

- La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est organisée en plusieurs lignes métiers intégrées, à savoir la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marché ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.
- Les Filiales Financières Spécialisées dans le but de promouvoir les synergies commerciales et fonctionnelles intragroupe, les produits desdites filiales ayant vocation à être, pour l'essentiel, commercialisés à travers le Réseau : le crédit à la consommation, le leasing, la bancassurance, le factoring, la location longue durée. Une filiale en charge du recouvrement, RM Experts, a été instituée en 2010.

Le Groupe BANK OF AFRICA à l'international

En vue d'améliorer la qualité de ses services BANK OF AFRICA a procédé en janvier 2019 à la création d'une nouvelle filiale qui couvre l'ensemble des services et traitement bancaires.

La dimension internationale du Groupe trouve son origine dans la vocation historique tournée vers le commerce extérieur. La Banque s'est très tôt ouverte sur le marché international avec une présence renforcée en Europe. En effet, elle a été la première banque marocaine à ouvrir une Agence à Paris en 1972. Les activités européennes du Groupe sont dirigées par BANK OF AFRICA UK et BANK OF AFRICA Europe, constituant la plate-forme du Groupe en Europe au service des investissements en Afrique.

En outre, la Banque dispose d'une vingtaine de bureaux de représentation dédiés notamment à l'activité des Marocains Résidant à l'Etranger. A cet effet, la Banque a créé BOA Euroservices, une entité en charge de cette activité en synergie avec le Réseau Maroc et ce dans le cadre de la réorganisation de la plateforme Europe.

Le Groupe BANK OF AFRICA s'est également orienté vers le marché Africain dès la fin des années 80, suite à la contribution au redressement de la Banque de Développement du Mali, la première banque du pays, détenue à hauteur de 32,4%.

Le développement du Groupe s'est accéléré en 2008, suite à l'acquisition d'une participation de 35% dans le capital de BOA Holding présent dans une quinzaine de pays. Cette participation est ramenée aujourd'hui à près de 81,82% du Groupe bancaire panafricain.

GROUPE BANK OF AFRICA BMCE GROUP**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES
AU 30 JUIN 2026**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA BMCE GROUP et de ses filiales (Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP) comprenant l'état de la situation financière consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes explicatives au terme du semestre courant la période du 1er janvier au 30 juin 2026. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 40.829.142, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 3.309.724.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose, au 30 juin 2026, d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de datations, pour un montant total de 1 milliard de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP établis au 30 juin 2026, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe qui fait état du contrôle fiscal en cours dont fait l'objet BANK OF AFRICA S.A.

Casablanca, le 25 septembre 2026

Les commissaires aux Comptes**FIDAROC GRANT THORNTON**

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Rachid BOUMEHRAZ
Associé

BDO S.A.

BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
23, rue Lyautey - Casablanca 20410
Tél : 05 22 57 22 29 33 04 115
Fax : 05 22 29 33 06
ICE : 001529904000001

Mostafa FRAIHA
Associé

I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

1.1. BILAN CONSOLIDE

Les états financiers consolidés au 30 juin 2026 ont été approuvés par le conseil d'administration tenu en date du 25 Septembre 2026.

ACTIF IFRS	Note	30/06/2026	31/12/2025
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4.1	23.699.752	24.108.086
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	4.2	65.967.451	57.781.980
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	5.146.994	2.468.478
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		-	-
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	4.3	731.572	779.247
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4.3	7.127.508	7.179.503
Titres au coût amorti	4.4	46.725.825	46.514.657
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	4.5	44.263.268	34.836.085
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	4.5	234.776.938	230.849.356
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements des activités d'assurance		-	-
Actif d'impôt exigible	4.8	1.493.595	1.759.973
Actif d'impôt différé	4.8	2.718.801	2.669.784
Comptes de régularisation et autres actifs	4.9	10 571 194	12.462.536
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	4.10	1.089.109	1.085.358
Immeubles de placement	4.11	3.105.454	3.113.599
Immobilisations corporelles	4.11	9.328.674	9.294.030
Immobilisations incorporelles	4.11	1.816.640	1.757.020
Ecart d'acquisition	4.12	1.018.097	1.018.097
TOTAL ACTIF IFRS		459 580 873	437.677.787

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	Note	30/06/2026	31/12/2025
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions		-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture			
Titres de créance émis	4.7	9.879.953	12.333.680
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4.5	82.459.319	71.016.843
Dettes envers la clientèle	4.6	288.461.359	275.841.273
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passif d'impôt courant	4.8	2.095.337	2.423.616
Passif d'impôt différé	4.8	1.308.854	1.292.471
Comptes de régularisation et autres passifs	4.9	22 118 234	20.066.350
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	4.13	2.397.811	2.188.574
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	4.6	10.030.864	12.088.543
TOTAL DETTES		418 751 732	397.251.350
Capitaux propres			
Capital et réserves liées		23.248.355	22.177.528
Réserves consolidées		-	-
- Part du groupe		7.072.784	4.930.178
- Part des minoritaires		5.850.328	6.428.490
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-	-
- Part du groupe		901.384	873.102
- Part des minoritaires		446.566	503.060
Résultat de l'exercice		-	-
- Part du groupe		2.481.492	3.813.552
- Part des minoritaires		828.233	1.700.527
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		40.829.142	40.426.437
TOTAL PASSIF IFRS		459 580 873	437.677.787

(en milliers de DH)

1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Compte de Résultat IFRS	Note	30/06/2026	30/06/2025
Intérêts et produits assimilés		10.744.863	10.505.110
Intérêts et charges assimilées		-3.312.072	-3.544.288
Marge d'intérêt	2,1	7.432.792	6.960.822
Commissions perçues		3.105.605	2.365.033
Commissions servies		-941.293	-389.793
MARGE SUR COMMISSIONS	2,2	2.164.312	1.975.240
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeurs par résultat	2,3	414.066	1.030.021
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions		293.095	921.183
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		120.971	108.838
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	2,4	267.897	212.125
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables		-	-
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables		267.897	212.125
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financier à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat			
Produit net des activités d'assurance			
Produit net des autres activités	2,5	562.529	478.864
Charges des autres activités	2,5	-352.065	-308.371
Produit net bancaire		10.489.530	10.348.702
Charges générales d'exploitation	2,6	-4.074.291	-3.757.660
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2,6	-564.833	-540.135
Résultat Brut d'exploitation		5.850.406	6.050.907
Coût du risque	2,7	-1.375.074	-1.642.489
Résultat d'exploitation		4.475.332	4.408.418
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		106.046	71.537
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2,8	33.749	-3.025
Variations de valeur des écarts d'acquisition			
Résultat avant impôt		4.615.126	4.476.930
Impôt sur les résultats	2,9	-1.305.402	-1.248.356
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession			
Résultat net		3.309.724	3.228.574
Résultat Hors-groupe		828.233	977.339
Résultat net - Part du groupe		2.481.492	2.251.235

(en milliers de DH)

1.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 30/06/2026							
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2024	2.157.863	19.218.004	-	8.735.189	-981.609	29.129.447	7.685.251	36.814.698
Changement de méthodes comptables								
3Capitaux propres d'ouverture 01.01.2025	2.157.863	19.218.004	-	8.735.189	-981.609	29.129.447	7.685.251	36.814.698
Opérations sur capital	44.956	756.705		-801.661		-		-
Paie ments fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres						-		-
Dividendes				-1.085.682		-1.085.682	-903.636	-1.989.318
Résultat de l'exercice				3.813.552		3.813.552	1.700.527	5.514.079
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-92.718	-92.718		-92.718
Ecarts de conversion					92.042	92.042	50.772	142.814
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	-676	-676	50.772	50.096
Variation de périmètre								
Autres variations				-62.281		-62.281	99.164	36.883
Capitaux propres clôture 31.12.2025	2.202.819	19.974.709	-	10.599.117	-982.285	31.794.360	8.632.078	40.426.438
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2026	2.202.819	19.974.709	-	10.599.117	-982.285	31.794.360	8.632.078	40.426.438
Opérations sur capital		1.070.827		-1.070.827		-		-
Paie ments fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres						-		-
Dividendes				-1.101.409		-1.101.409	-1.015.956	-2.117.365
Résultat de l'exercice				2.481.492		2.481.492	828.233	3.309.724
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-14.671	-14.671		-14.671
Ecarts de conversion					40.827	40.827	53.899	94.726
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	26.156	26.156	53.899	80.055
Variation de périmètre				561.637		561.637	-1.326.804	-765.167
Autres variations				-58.221		-58.221	-46.322	-104.543
Capitaux propres clôture 30.06.2026	2.202.819	21.045.536	-	11.411.789	-956.129	33.704.015	7.125.127	40.829.142

(en milliers de DH)

1.4. ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	30/06/2026	30/06/2025
Résultat net	3.309.724	3.228.574
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	94.726	-177.730
Écarts de conversion	94.726	-177.730
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Ecarts de réévaluation		
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	-14.671	58.394
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		
Eléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-14.671	58.394
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	80.055	-119.336
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	3.389.779	3.109.238
Part du groupe	2.507.648	2.203.929
Part des intérêts minoritaires	882.132	905.309

(en milliers de DH)

1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2026

	30/06/2026	30/06/2025
Résultat avant impôts	4.615.126	4.476.930
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	450.559	415.600
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	250.433	-77.939
+/- Dotations nettes aux provisions	1.187.709	1.523.565
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-130.304	-71.537
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-567.879	-322.927
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-1.508.614	-1.295.851
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-318.097	170.911
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	15.871.882	-9.478.604
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	6.200.075	10.630.043
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-8.524.166	-6.507.518
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	4.156.460	2.277.704
- Impôts versés	-1.417.517	-1.427.822
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	16.286.733	-4.506.198
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	20.583.763	141.643
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-957.013	268.587
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	4.529
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-796.084	-1.553.043
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1.753.096	-1.279.927
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-241.994	-2.683.626
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-4.565.756	-1.396.567
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-4.807.750	-4.080.193
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	105.655	-209.218
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	14.128.571	-5.427.695
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	18.374.626	24.023.722
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	24.108.086	21.190.824
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-5.733.460	2.832.898
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	32.503.197	18.596.027
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	23.699.752	22.235.375
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	8.803.444	-3.639.348
Variation de la trésorerie nette	14.128.571	-5.427.695

1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.6.1.1. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;

La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;

Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.

Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration (intégration globale ou mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 juin 2026, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Ecart d'acquisition

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Évaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;

Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.

La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.6.1.2. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

Coût amorti ;

Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI ») ;

Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise

et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;

La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;

Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou

d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

toujours évalués à la juste valeur par résultat,

sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le

comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

passif financier au coût amorti ;

passif financier à la juste valeur par résultat ;

passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat :

dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou

si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou

si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

« Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.

« Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à court ou maturité résiduelle.

« Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui inclue notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ;
- la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;
- le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

Probabilités de défaut (PD) :

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des

pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêt.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, Bank Of Africa a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculé en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc..), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le Groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dire d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,

Lors des évaluations ultérieures :

En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au Bucket 2

Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 juin 2026, le Groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation.

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions

et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

i. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.6.1.3. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

Matrice de décomposition retenue par BANK OF AFRICA

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le Groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le Groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.6.1.4. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux

immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

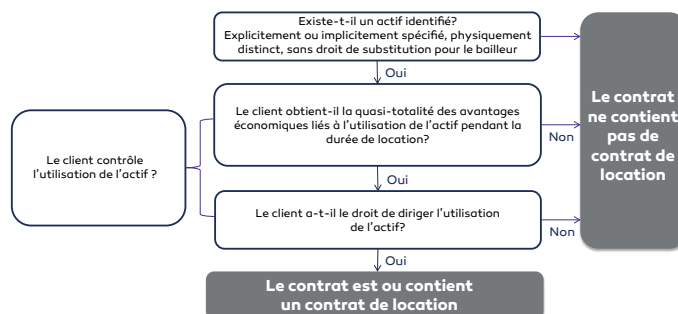
La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

Options retenues

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impacts capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

La durée retenue :

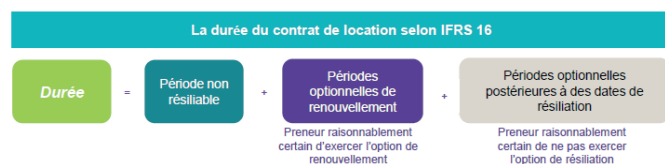
La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;

Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;

Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.



Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

1.6.1.5. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 juin 2026 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.6.2. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;

le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;

le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;

l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.6.3. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BANK OF AFRICA sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.6.4. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Trois critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

obligation actuelle envers un tiers.

Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.

fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.6.5. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

L'interprétation IFRIC 23 :

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou

Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2019.

1.6.6. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers évalués au coût amorti et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.6.7. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;

Les provisions pour les avantages au personnel ;

La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

Information complémentaire – Contrôle fiscal

BANK OF AFRICA S.A. a reçu, le 2 juin 2026, un avis de vérification portant sur l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt sur le revenu (IR) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), au titre des exercices 2022 à 2025 inclus.

La procédure de vérification est en cours. À la date d'arrêté des présents états financiers, la Banque n'a reçu aucune notification de redressement.

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2026

2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux instruments de dettes.

	30/06/2026			30/06/2025		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	6.861.026	1.799.957	5.061.069	6.699.142	1.887.495	4.811.647
Comptes et prêts/emprunts	6.342.983	1.750.558	4.592.425	6.236.424	1.848.244	4.388.180
Opérations de pensions	0	49.399	-49.399		39.251	-39.251
Opérations de location-financement	518.043	0	518.043	462.718		462.718
Opérations interbancaires	876.804	1.067.271	-190.467	859.423	1.151.882	-292.459
Comptes et prêts/emprunts	872.653	921.565	-48.912	853.403	998.246	-144.843
Opérations de pensions	4.151	145.706	-141.555	6.020	153.636	-147.616
Emprunts émis par le Groupe		444.844	-444.844		504.910	-504.910
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres			0			0
Instruments de dette	3.007.034		3.007.034	2.946.545		2.946.545
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	10.744.863	3.312.072	7.432.792	10.505.110	3.544.287	6.960.823

(En milliers de DH)

2.2. COMMISSIONS NETTES

	30/06/2026			30/06/2025		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	2.485.251	633.939	1.851.312	1.792.913	138.125	1.654.788
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	1.368.820		1.368.820	1.231.323		1.231.323
sur titres	166.903	55.225	111.678	154.614	30.191	124.423
de change	949.527	578.714	370.813	406.977	107.934	299.043
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	620.355	307.355	313.000	572.120	251.668	320.452
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	393.638	104.177	289.461	365.574	74.832	290.742
Assurance			-			-
Autres	226.717	203.178	23.539	206.546	176.836	29.710
Produits nets de commissions	3.105.605	941.293	2.164.312	2.365.033	389.793	1.975.240

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négoce.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché.

	30/06/2026			30/06/2025		
	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	249.605	120.971	370.576	937.805	108.838	1.046.643
Instruments financiers dérivés	43.490		43.490	-16.622		-16.622
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	293.095	120.971	414.066	921.183	108.838	1.030.021

(En milliers de DH)

2.4. RÉMUNÉRATIONS DES INSTRUMENTS DE CAPITALS PROPRES COMPTABILISÉS EN CP NON RECYCLABLES

	30/06/2026	30/06/2025
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables (Dividendes)	267.897	212.125
TOTAL	267.897	212.125

(En milliers de DH)

2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	30/06/2026			30/06/2025		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			-			-
Produits nets des immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immobilisations en location simple	173.940	89.639	84.301	157.283	72.019	85.264
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	-	-	-	-	-	-
Divers autres produits et charges bancaires	241.258	214.178	27.080	215.784	211.763	4.021
Autres produits d'exploitation non bancaires	147.331	48.248	99.083	105.796	24.589	81.207
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	562.529	352.065	210.464	478.863	308.371	170.492

(En milliers de DH)

2.6. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	30/06/2026	30/06/2025
CHARGES DE PERSONNEL	2.312.153	2.164.471
IMPÔTS ET TAXES	170.601	160.503
CHARGES EXTERNES	1.487.351	1.357.544
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	104.185	75.141
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	564.833	540.135
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	4.639.124	4.297.795

(en milliers de DH)

2.7. COÛT DU RISQUE

	30/06/2026	30/06/2025
Dotations nettes aux dépréciations	-1.160.598	-1.503.795
Bucket 1	-217.193	-13.006
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-3.355	-7.326
Dont Prêts et créances à la clientèle	-38.768	1.601
Dont Engagements hors bilan	-43.611	-53.128
Dont Instruments de dettes	-131.459	45.846
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
Bucket 2	-337.662	5.275
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-	-
Dont Prêts et créances à la clientèle	-337.662	5.275
Dont Engagements hors bilan	-	-
Dont Instruments de dettes	-	-
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
Bucket 3	-605.743	-1.496.064
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	215	-1
Dont Prêts et créances à la clientèle	-580.854	-1.416.864
Dont Engagements hors bilan	-25.104	-79.199
Dont Instruments de dettes	-	-
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
Récupérations sur créances amorties	73.044	106.309
Pertes sur créances irrécouvrables	-236.772	-236.659
Autres	-50.748	-8.343
Coût du risque	-1.375.074	-1.642.488

(en milliers de DH)

2.8. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	30/06/2026	30/06/2025
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	11.540	
Plus-values de cession	11.540	
Moins-value de cession		
Autres	22.208	-3.025
Gains ou pertes sur autres actifs	33.748	-3.025

(en milliers de DH)

2.9. IMPOTS SUR LES BENEFICES

2.9.1. Impôts courants et Impôts différés

	30/06/2026	31/12/2025
Impôts courants	1.493.595	1.759.973
Impôts différés	2.718.801	2.669.784
Actifs d'impôts courants et différés	4.212.396	4.429.757
Impôts courants	2.095.337	2.423.616
Impôts différés	1.308.854	1.292.471
Passifs d'impôts courants et différés	3.404.191	3.716.088

(en milliers de DH)

2.9.2. Charge nette d'impôts sur les bénéfices

	30/06/2026	30/06/2025
Charge d'impôts courants	-1.262.918	-1.191.255
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-42.484	-57.101
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	-1.305.402	-1.248.356

(en milliers de DH)

2.9.3. Le taux effectif d'impôt

	30/06/2026	30/06/2025
Résultat avant impôt	4.615.126	4.476.930
Charges d'impôt sur les bénéfices	-1.305.402	-1.248.356
Taux d'impôt effectif moyen	28,3%	27,9%

(en milliers de DH)

III. INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière au sein du Groupe BANK OF AFRICA est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : BANK OF AFRICA
- Gestion d'actif : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Maghrébail, Maroc Factoring, Acmar,
- Activités à l'International : BANK OF AFRICA Europe, BANK OF AFRICA UK, BOA Group, Banque de Développement du Mali.

3.1. Résultat par secteur opérationnel

	30/06/2026					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	3.520.192	34.739	392.613	42.074	3.443.173	7 432 792
Marge sur commissions	765.006	137.402	12.649	701	1.248.554	2 164 312
Produits nets bancaires	4.496.935	315.350	412.154	130.207	5.134.883	10 489 530
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1.940.554	-196.299	-134.979	-90.308	-2.276.983	-4 639 124
Résultat Brut d'exploitation	2.556.381	119.051	277.175	39.899	2.857.900	5 850 406
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-758.055	-55.903	-137.861	962	-354.544	-1 305 402
Résultat Part du Groupe	1.126.150	94.447	89.773	4.088	1.167.033	2 481 491

(en milliers de DH)

	30/06/2025					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	3.280.330	30.265	375.797	12.682	3.261.748	6 960 822
Marge sur commissions	741.399	134.694	16.694	473	1.081.980	1 975 240
Produits nets bancaires	4.881.219	291.636	400.382	101.854	4.673.611	10 348 702
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1.815.309	-187.933	-136.621	-96.906	-2.061.026	-4 297 795
Résultat Brut d'exploitation	3.065.909	103.703	263.761	4.948	2.612.585	6 050 907
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-725.875	-48.101	-111.729	3.582	-366.234	-1 248 356
Résultat Part du Groupe	1.077.706	89.592	74.095	-16.732	1.026.573	2 251 235

(en milliers de DH)

3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel

	30/06/2026					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	289.792.672	2.064.063	18.448.950	3.461.266	145 813 924	459 580 874
ELEMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 388 280	62 821	33 215	5 305	2 369 459	7 859 080
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	156 227 337	-	17 647 261	2 660 108	58 242 232	234 776 938
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	65 967 451	241 761	861	-	4 904 372	71 114 445
Titres au coût amorti	10 336 603	-	-	-	36 389 222	46 725 825
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	182 050 075	-	544 922	362 970	105 503 392	288 461 359
FONDS PROPRES	23 823 531	707 037	1 757 280	- 195 066	14 736 360	40 829 142

(en milliers de DH)

	31/12/2025					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	275.524.795	1.749.252	18.369.367	3.254.894	138 779 480	437 677 787
ELEMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 440 268	60 044	33 215	5 305	2 419 918	7 958 751
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	154 452 861	-	17 220 137	2 655 196	56 521 162	230 849 356
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	57 759 758	177 584	861	-	2 312 254	60 250 457
Titres au coût amorti	10 934 686	-	-	-	35 579 971	46 514 657
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	175 354 439	-	610 393	356 939	99 519 502	275 841 273
FONDS PROPRES	22 900 932	674 975	1 779 645	- 168 642	15 239 527	40 426 437

(en milliers de DH)

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2026

4.1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

	30/06/2026	31/12/2025
VALEURS EN CAISSE	6.228.706	5.945.385
BANQUES CENTRALES	17.449.649	18.151.411
TRESOR PUBLIC	16.761	6.535
SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	4.637	4.754
BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	17.471.047	18.162.700
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	23.699.752	24.108.086

(en milliers de DH)

4.2. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30/06/2026			31/12/2025		
	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						
Titres de créance négociables	50.351.260	-	50.351.260	42.342.210	-	42.342.210
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	49.916.391		49.916.391	40.837.143		40.837.143
Autres titres de créances négociables	434.870		434.870	1.505.067		1.505.067
Obligations	4.239.609	-	4.239.609	4.835.429	-	4.835.429
Obligations d'Etat	1.839.425		1.839.425	1.915.312		1.915.312
Autres obligations	2.400.184		2.400.184	2.920.117		2.920.117
Actions et autres titres à revenu variable	11.396.125	5.146.994	16.543.119	10.583.600	2.468.478	13.052.077
Opérations de pension	-	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-	-
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	-19.543	-	-19.543	20.741	-	20.741
Instruments dérivés de cours de change	-19.543		-19.543	20.741		20.741
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	65.967.451	5.146.994	71.114.445	57.781.980	2.468.478	60.250.458
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts						
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions						
Instruments dérivés de cours de change						
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						

(en milliers de DH)

4.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	30/06/2026			31/12/2025		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	731.572	4.270	- 853	779.247	246	-2.614
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	7.127.508	1.948.634	- 675.100	7.179.503	1.994.936	-590.883

(en milliers de DH)

4.4. Titres au coût amorti

	30/06/2026	31/12/2025
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	13.708.445	16.479.466
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	13.455.683	16.143.256
Autres Titres de Créances Négociables	252.762	336.210
Obligations	34.657.277	31.569.646
Obligations d'Etat	31.823.286	28.466.658
Autres Obligations	2.833.991	3.102.988
Dépréciations	-1.639.896	-1.534.455
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES EVALUES AU COUT AMORTI	46.725.826	46.514.657

(en milliers de DH)

4.5. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI

	30/06/2026	31/12/2025
Comptes à vue	23.132.914	13.822.778
Prêts	20.506.318	20.368.194
<i>Dont prêts de trésorerie JJ</i>	<i>1.319.343</i>	<i>590.659</i>
Opérations de pension	700.032	711.577
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	44.339.264	34.902.549
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-75.996	-66.465
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	44.263.268	34.836.084

(en milliers de DH)

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	30/06/2026	31/12/2025
Comptes à vue	10.523.243	9.309.362
Emprunts	26.722.387	29.006.782
<i>Dont emprunt de trésorerie JJ</i>	<i>5.111.845</i>	<i>4.502.446</i>
opérations de pension	45.213.689	32.700.699
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	82.459.319	71.016.843

(en milliers de DH)

4.6. PRETS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

	30/06/2026	31/12/2025
Comptes ordinaires débiteurs	24.850.464	22.818.938
Prêts consentis à la clientèle	201.672.533	195.919.781
Opérations de pension	12.275.092	15.760.294
Opérations de location-financement	18.883.399	18.236.752
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	257.681.488	252.735.766
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-22.904.550	-21.886.409
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	234.776.938	230.849.356

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/2026	31/12/2025
Banque au Maroc	156.227.337	154.452.861
Services Financiers Spécialisés	17.647.261	17.220.137
Activités à l'international	58.242.232	56.521.162
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	2.660.108	2.655.196
Total en principal	234.776.938	230.849.356
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	234.776.938	230.849.356

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/2026	31/12/2025
Maroc	176.534.706	174.328.194
Afrique	56.376.324	54.838.354
Europe	1.865.908	1.682.808
Total en principal	234.776.938	230.849.356
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	234.776.938	230.849.356

(en milliers de DH)

VENTILATION DES PRETS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	30/06/2026				Dépréciation			
	BUCKET 1	Créances et Engagements BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	731.634	-	-	731.634	62	-	-	62
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	731.634			731.634	62			62
Actifs Financiers au coût amorti	311.688.876	13.374.716	25.322.882	350.386.474	3.428.067	3.339.000	17.853.375	24.620.443
Prêts et créances sur les établissements de crédit	44.338.257	-	1.008	44.339.264	74.796	-	1.201	75.996
Prêts et créances sur la clientèle	218.984.897	13.374.716	25.321.875	257.681.488	1.713.375	3.339.000	17.852.175	22.904.550
Titres de dettes	48.365.722			48.365.722	1.639.896	-	-	1.639.896
Total Actif	312.420.510	13.374.716	25.322.882	351.118.108	3.428.129	3.339.000	17.853.375	24.620.505
Total Hors Bilan	70 064 490	283 838	344 521	70.692.849	292.189	2.672	340.435	635.296

	31/12/2025				Dépréciation			
	BUCKET 1	Créances et Engagements BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	751.056	28.486	-	779.541	195	99	-	294
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	751.056	28.486		779.541	195	99		294
Actifs Financiers au coût amorti	296.829.549	14.096.294	24.761.584	335.687.427	3.262.294	3.001.338	17.223.698	23.487.330
Prêts et créances sur les établissements de crédit	34.901.645	-	904	34.902.549	53.232	-	13.233	66.465
Prêts et créances sur la clientèle	213.878.791	14.096.294	24.760.681	252.735.765	1.674.607	3.001.338	17.210.465	21.886.409
Titres de dettes	48.049.112			48.049.112	1.534.455			1.534.455
Total Actif	297.580.604	14.124.779	24.761.584	336.466.968	3.262.489	3.001.437	17.223.698	23.487.624
Total Hors Bilan	64.844.518	271.775	601.127	65.717.420	248.578	2.672	306.108	557.358

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	30/06/2026	31/12/2025
Comptes ordinaires créditeurs	196.975.333	184.724.647
Comptes à terme	26.881.190	28.248.184
Comptes d'épargne	51.032.497	48.756.160
Bons de caisse	2.843.139	2.932.723
Opérations de pension	1.948.965	518.502
Autres comptes créditeurs	8.780.234	10.661.057
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	288.461.359	275.841.273

(en milliers de DH)

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/2026	31/12/2025
Banque au Maroc	182.050.075	175.354.439
Services Financiers Spécialisés	544.922	610.393
Activités à l'international	105.503.392	99.519.502
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	362.970	356.939
Total en principal	288.461.359	275.841.273
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	288.461.359	275.841.273

(en milliers de DH)

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/2026	31/12/2025
Maroc	182.957.967	176.321.771
Afrique	104.710.969	98.572.028
Europe	792.423	947.475
Total en principal	288.461.359	275.841.273
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	288.461.359	275.841.273

(en milliers de DH)

4.7. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	30/06/2026	31/12/2025
Autres dettes représentées par un titre	9.879.953	12.333.680
titres de créances négociables	9.879.953	12.333.680
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	10.030.864	12.088.543
Emprunt subordonnés	10.030.864	12.088.543
à durée déterminée	1.530.864	4.588.543
à durée indéterminée	8.500.000	7.500.000
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Total	19.910.817	24.422.223

(en milliers de DH)

4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	30/06/2026	31/12/2025
Impôts courants	1.493.595	1.759.973
impôts différés	2.718.801	2.669.784
Actifs d'impôts courants et différés	4.212.396	4.429.757
Impôts courants	2.095.337	2.423.616
impôts différés	1.308.854	1.292.471
Passifs d'impôts courants et différés	3.404.191	3.716.088

(en milliers de DH)

4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	30/06/2026	31/12/2025
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	256.249	218.575
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	70.424	83.747
Comptes d'encaissement	712.426	726.491
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	2.176.108	1.029.481
Debiteurs Divers	6 339 609	10.391.628
Comptes de liaison	1.016.379	12.614
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	10 571 194	12.462.536
Dépôts de garantie reçus	15.376	26.779
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	4.717.662	2.881.648
Comptes d'encaissement	3.092.988	1.874.483
charges à payer et produits constatés d'avance	2.388.780	2.347.717
Autres créditeurs et passifs divers	11 903 428	12.935.723
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	22 118 234	20.066.350

(en milliers de DH)

4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

	30/06/2026	31/12/2025
ACMAR	25.759	26.657
Banque de Développement du Mali	880.135	892.847
Eurafric	-25.154	-23.443
Participations dans sociétés mises en équivalences chez BOA	208.369	189.296
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	1.089.109	1.085.358

(en milliers de DH)

DONNÉES FINANCIÈRES PUBLIÉES EN NORMES COMPTABLES LOCALES PAR LES PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE.

	Total du bilan JUN 2026	Produit net bancaire- chiffre d'affaires JUN 2026	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat Net Part du Groupe JUN 2026
ACMAR	792.482	99.152	7.674	1.535
Banque de Développement du Mali	28.160.481	615.931	231.867	75.078
Eurafric	356.494	-4.121	-4.260	-1.747

(en milliers de DH)

4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	30/06/2026			31/12/2025		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortisse- ments et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortisse- ments et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	19.924.344	10.595.671	9.328.673	19.521.549	10.227.519	9.294.030
Terrains et constructions	5.478.021	1.820.961	3.657.060	5.432.728	1.655.445	3.777.283
Équipement, Mobilier, Installations	6.148.245	3.983.511	2.164.734	5.928.526	3.818.044	2.110.483
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	8.298.078	4.791.199	3.506.880	8.160.294	4.754.030	3.406.264
Immobilisations incorporelles	4.515.151	2.698.511	1.816.640	4.197.761	2.440.742	1.757.020
Logiciels informatiques acquis	3.849.082	2.424.053	1.425.029	3.425.754	2.180.411	1.245.344
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	666.069	274.458	391.611	772.007	260.331	511.676
Immeubles de placements	3.608.179	502.725	3.105.454	3.628.249	514.650	3.113.599

(en milliers de DH)

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

Détail des charges des contrats de location	30/06/2026	30/06/2025
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-19.948	-23.057
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-116.950	-121.187

(en milliers de DH)

ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	30/06/2026	31/12/2025
Immobilisations corporelles	9.328.674	9.294.030
Dont droits d'utilisation	891.325	995.538

(en milliers de DH)

PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

Passifs au titre de la dette locative	30/06/2026	31/12/2025
Compte de régularisation et autres passifs	22 118 234	20.066.352
Dont dette locative	901.546	1.005.496

(en milliers de DH)

4.12. ECARTS D'ACQUISITION

	30/06/2026	31/12/2025
Valeur brute comptable en début de période	1.018.097	1.018.097
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	1.018.097	1.018.097
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	1.018.097	1.018.097
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	1.018.097	1.018.097

(en milliers de DH)

Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable 30/06/2026	Valeur nette comptable 31/12/2025
Maghrébail	10.617	10.617
Banque de développement du Mali	3.588	3.588
SALAFIN	184.978	184.978
Maroc Factoring	1.703	1.703
BMCE CAPITAL BOURSE	2.618	2.618
BMCE INTERNATIONAL (MADRID)	3.354	3.354
BOA Holding	712.514	712.514
LOCASOM	98.725	98.725
TOTAL GROUPE	1.018.097	1.018.097

(en milliers de DH)

4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	30/06/2026	31/12/2025
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	2.188.573	1.876.793
Dotations aux provisions	282.853	821.605
Reprises de provisions	-138.789	-435.736
Autres mouvements	65.174	-74.089
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	2.397.811	2.188.573

(en milliers de DH)

V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	30/06/2026	31/12/2025
Engagements de financements donnés	27.284.085	23.368.575
Aux établissements de crédit	1.363.302	1.231.521
A la clientèle	25.920.784	22.137.054
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	1.857.344	2.890.579
des établissements de crédit	1.857.344	2.890.579
de la clientèle	-	-

(en milliers de DH)

» Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

» Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

» Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	30/06/2026	31/12/2025
Engagements de garantie donnés	43.408.763	42.348.845
D'ordre des établissements de crédit	14.318.087	13.433.636
D'ordre de la clientèle	29.090.676	28.915.209
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	133.569.561	137.429.042
des établissements de crédit	129.679.849	133.599.573
de l'état et d'autres organismes de garantie	3.889.712	3.829.469

(en milliers de DH)

» Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

» Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

» Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit.

» Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19..

» Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BANK OF AFRICA (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2. SYNTHESE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

6.2.1 Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	30/06/2026	31/12/2025
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	465.132	444.833
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	465.132	444.833

(en milliers de DH)

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste « Provisions pour risques et charges » du Passif».

6.2.2. Hypothèses de base des calculs

L'analyse de sensibilité appliquée sur les deux principales hypothèses actuarielles retenues pour les régimes de prestations (indemnités de fin de carrière, Médailles du travail) au 30 juin 2026 ressort comme suit :

Hypothèses économiques	30/06/2026
Taux d'actualisation	3,35%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Incluse)	2%
Taux de charges sociales patronales	12,11%
Hypothèses démographiques	
Modalités de départ en retraite	Départ Volontaire
Age de Départ en retraite	60 ans
Table de mortalité	PM 60/64 - PF 60/64

Le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux).

6.2.3. Coût des régimes postérieurs à l'emploi

	30/06/2026	31/12/2025
Charge normal de l'exercice	-1.798	-4.101
Charge d'intérêt	7.702	7.745
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre	8.768	
Coût net de la période	14.671	3.644
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

(en milliers de DH)

6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	30/06/2026	31/12/2025
Dette actuarielle d'ouverture	444.834	433.602
Charge normale de l'exercice	13.597	26.643
Charge d'intérêt	7.702	15.617
Pertes / Gains actuariels	-	-
Autres écarts actuariels	23.462	-
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-15.395	-31.028
Indemnités supplémentaires		
Autre	-9.066	
Dette actuarielle de clôture	465.133	444.834
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

(en milliers de DH)

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

7.1.1. Résultat par action

	30/06/2026	30/06/2025
CAPITAL (EN MAD)	2.202.818.810	2.157.863.330
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	220.281.881	215.786.333
Résultat Part groupe (EN MAD)	2.481.491.759	2.251.234.756
Résultat par Action (EN MAD)	11,27	10,43
Résultat dilué par Action (EN MAD)	11,27	10,43

7.1.2. Opérations réalisées sur le capital

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions au 31 décembre 2021	205.606.648	10	2.056.066.480
Nombres d'actions au 31 décembre 2022	208.769.827	10	2.087.698.270
Nombres d'actions au 31 décembre 2023	212.565.642	10	2.125.656.420
Nombres d'actions au 31 décembre 2024	215.786.333	10	2.157.863.330
Nombres d'actions au 31 décembre 2025	220.281.881	10	2.202.818.810
Nombres d'actions au 30 juin 2026	220.281.881	10	2.202.818.810

La Banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

7.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
BOA EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA EUROPE	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	81,82%	81,82%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	92,24%	79,87%	I.G.
BANK AL KARAM	Banque Participative	100,00%	100,00%	I.G.
BOA France	Banque	95,33%	66,85%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
ACMAR				
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E

7.2.1. Relation entre les sociétés consolidées du Groupe

Relation entre BANK OF AFRICA et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation.

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

7.3. Parties liées

7.4.1 Relation entre les sociétés consolidées du Groupe

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif		
Prêts, avances et titres	5.141	15.653.126
Comptes ordinaires	5.141	2.420.434
Prêts		12.593.096
Titres		639.596
Opération de location financement		
Actif divers		25.308
Total	5.141	15.678.434
Passif		
Dépôts	24.516	15.009.704
Comptes ordinaires	24.516	2.513.517
Autres emprunts		12.496.187
Dettes représentées par un titre		639.596
Passif divers		29.134
Total	24.516	15.678.434
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		1.233.238
Engagements reçus		1.233.238

(en milliers de DH)

7.3.2. Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés	56	164.416
Intérêts et charges assimilés		-223.706
Commissions (produits)		154.654
Commissions (charges)		-36.763
Prestations de services données		
Prestations de services reçues		
Loyers reçus	1.528	92.664
Autres		-151.265

(en milliers de DH)

BANK OF AFRICA S.A
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX
AU 30 JUIN 2026

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA S.A comprenant le bilan, l'hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi qu'une sélection d'états de l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2026. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 35.143.300 dont un bénéfice net de KMAD 1.863.675, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose, au 30 juin 2026, d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dation, pour un montant total de 1 milliard de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK OF AFRICA S.A arrêtés au 30 juin 2026, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe qui fait état du contrôle fiscal en cours dont fait l'objet la banque.

Casablanca, le 25 septembre 2026

Les commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International (S4)
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Rachid BOUMEHRAZ
Associé

BDO S.A.



BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
23, rue Lyautey - Casablanca 20410
Tél : 05 22 29 33 04 / 15
Fax : 05 22 29 33 06
ICE : 0015200040000091

Mostafa FRAIHA
Associé

NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES, PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

1- Principes comptables fondamentaux

1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.

1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la Norme Comptable Générale.

1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.

1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.

1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

- Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :

- Principe de continuité d'exploitation.
- Principe de permanence des méthodes.
- Principe du coût historique.
- Principe de spécialisation des exercices.
- Principe de prudence.
- Principe de clarté.
- Principe d'importance significative.

2. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Shanghai, et succursale de Tanger Off Shore).

- Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.1. Principes généraux

- Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

- La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRICA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.2. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)

- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,

- Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :

- 20% pour les créances pré-douteuses,
- 50% pour les créances douteuses,

- 100% pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.3. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.4. Portefeuilles de titres

2.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.4.2 Titres de Transaction

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.
- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock

des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.

- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus.

Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.4.3 Titres de Placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " Titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminé à la date du reclassement.

2.4.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.4.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres

sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.4.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.5. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.6. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du "taux de clôture".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (succursale de Shanghai) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques (dotations) et

de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste "écart de conversion".

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.7. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissables

2.9. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.11. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base " flat " et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.13. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

ACTIF	30/06/2026	31/12/2025
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8.637.913	6.055.746
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	28.716.590	26.082.327
. A vue	9.114.559	9.269.008
. A terme	19.602.031	16.813.319
Créances sur la clientèle	153.022.085	151.400.795
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	45.492.355	45.396.547
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	47.103.994	41.728.700
. Crédits et financements participatifs immobiliers	39.354.361	39.150.584
. Autres crédits et financements participatifs	21.071.375	25.124.965
Créances acquises par affacturage	3.088.974	3.164.618
Titres de transaction et de placement	66.459.026	58.049.620
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	44.433.016	36.976.917
. Autres titres de créance	308.332	264.028
. Titres de propriété	21.717.677	20.808.676
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	9.078.817	9.414.675
Titres d'investissement	10.340.379	10.938.676
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	8.202.000	8.718.879
. Autres titres de créance	2.138.380	2.219.796
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	15.332.450	14.014.009
. Participation dans les entreprises liées	12.320.345	11.281.271
. Autres titres de participation et emplois assimilés	3.012.105	2.732.738
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	193.801	195.703
Dépôts d'investissement placés	1.980.999	1.780.646
Immobilisations données en crédit-bail et en location	598.080	490.075
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	1.288.685	1.174.576
Immobilisations corporelles	3.289.844	3.176.656
TOTAL DE L'ACTIF	302.027.644	285.938.123

(En milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/2026	31/12/2025
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	64.026.632	55.036.753
. A vue	10.761.203	16.940.930
. A terme	53.265.429	38.095.823
Dépôts de la clientèle	182.350.515	175.640.201
. Comptes à vue créditeurs	137.549.494	132.132.064
. Comptes d'épargne	28.373.492	27.616.834
. Dépôts à terme	11.830.748	10.392.335
. Autres comptes créditeurs	4.596.781	5.498.967
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	4.024.302	5.598.148
. Titres de créance négociables émis	4.024.302	5.598.148
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	13.975.884	10.839.420
Provisions pour risques et charges	2.466.450	2.332.241
Provisions réglementées	40.561	54.473
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	10.030.864	12.088.543
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	21.045.536	19.974.709
Capital	2.202.819	2.202.819
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	406	53
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1.863.675	2.170.762
TOTAL DU PASSIF	302.027.644	285.938.123

(En milliers de dirhams)

HORS BILAN	30/06/2026	31/12/2025
ENGAGEMENTS DONNES	65.906.047	58.000.550
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	866.370	857.184
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	11.569.998	11.485.345
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	13.813.730	11.976.131
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	19.771.918	17.440.901
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	19.884.030	16.240.990
ENGAGEMENTS RECUS	24.316.804	24.130.239
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	20.130.266	19.834.967
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3.804.683	3.774.373
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	381.855	520.899
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

(En milliers de dirhams)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	30/06/2026	30/06/2025
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	9.023.524	10.009.347
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	238.201	331.985
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3.507.521	3.461.835
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	693.066	736.192
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	1.247.535	945.957
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	31.828	22.204
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	884.121	841.498
Autres produits bancaires	2.421.251	3.669.677
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	3.710.222	4.553.312
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	785.892	847.950
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	496.283	585.475
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	333.737	407.934
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	18.117	15.065
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	2.076.193	2.696.887
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	5.313.302	5.456.035
Produits d'exploitation non bancaire	39.701	36.336
Charges d'exploitation non bancaire	49.037	53.695
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2.040.713	1.917.239
Charges de personnel	917.641	887.114
Impôts et taxes	44.441	50.853
Charges externes	834.643	796.431
Autres charges générales d'exploitation	-	60
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	243.988	182.781
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES	925.852	1.255.444
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	696.279	1.143.251
Pertes sur créances irrécouvrables	95.726	72.337
Autres dotations aux provisions	133.847	39.856
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	306.990	293.928
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	230.194	139.433
Récupérations sur créances amorties	39.309	25.448
Autres reprises de provisions	37.487	129.048
RESULTAT COURANT	2.644.392	2.559.922
Produits non courants	13.911	15.416
Charges non courantes	92.647	83.736
RESULTAT AVANT IMPOTS	2.565.656	2.491.602
Impôts sur les résultats	701.981	702.383
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 863 675	1 789 219

(En milliers de dirhams)

(-) signifie moins

(+) signifie plus

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/2026	30/06/2025
(+) Intérêts et produits assimilés	4.438.789	4.530.012
(-) Intérêts et charges assimilées	1.615.912	1.841.359
MARGE D'INTERET	2.822.877	2.688.653
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	31.828	22.204
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	18.117	15.065
Résultat des opérations de crédit-bail et location	13.711	7.138
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
(+) Commissions perçues	1.038.707	1.012.700
(-) Commissions servies	299.478	295.984
Marge sur commissions	739.229	716.716
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	322.660	814.498
(+) résultat des opérations sur titres de placement	-263.250	41.860
(+) résultat des opérations de change	537.797	431.497
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	43.489	-16.414
Résultat des opérations de marché	640.696	1.271.441
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	1.280.904	950.444
(-) Diverses autres charges bancaires	184.115	178.356
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	5.313.302	5.456.035
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-844	8.308
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	39.701	36.299
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	48.192	24.486
(-) Charges générales d'exploitation	2.040.713	1.917.239
Résultat brut d'exploitation	3.263.254	3.558.918
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-522.502	-1.050.708
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-96.360	51.712
Resultat courant	2.644.392	2.559.922
Resultat non courant	-78.736	-68.320
(-) Impôts sur les résultats	701.981	702.383
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1.863.675	1.789.219

(En milliers de dirhams)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	30/06/2026	30/06/2025
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1.863.675	1.789.219
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	243.988	182.781
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	460
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	54.000	3.075
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	16.399	126.864
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	514	2.941
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	934	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	-	37
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	844	29.209
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2.146.528	1.874.902
(-) Bénéfices distribués	1.101.409	1.078.932
(+) AUTOFINANCEMENT	1.045.119	795.970

(En milliers de dirhams)

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	30/06/2026	31/12/2025
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	8.589.963	17.240.468
(+) Récupérations sur créances amorties	39.309	37.104
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	39.187	55.523
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	3.896.772	9.971.759
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	49.037	71.272
(-) Charges générales d'exploitation versées	1.796.725	3.595.194
(-) Impôts sur les résultats versés	494.724	1.110.694
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	2.431.201	2.584.178
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-2.634.263	864.444
(+) Créances sur la clientèle	-1.545.646	-4.422.364
(+) Titres de transaction et de placement	-8.409.405	1.818.523
(+) Autres actifs	317.619	-1.220.830
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-108.005	-126.777
(+) Immobilisations données en Ijara	-	-
(+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-180.000	-1.513.000
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	8.989.880	-4.050.592
(+) Dépôts de la clientèle	6.710.313	12.427.031
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(+) Titres de créance émis	-1.573.846	-2.289.951
(+) Autres passifs	3.136.733	-1.836.759
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	4.703.379	-350.275
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	7.134.581	2.233.903
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	656.296	343.085
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	5.305	18.254
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	1.358.049	585.451
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	607.570	1.218.641
(+) Intérêts perçus	14.379	27.895
(+) Dividendes perçus	98.594	665.267
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-1.191.045	-749.590
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	-	-
(+) Dépôts d'investissement reçus	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	2.000.000	-
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	-
(-) Intérêts versés	259.959	444.050
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	-
(-) Dividendes versés	1.101.409	1.078.932
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-3.361.368	-1.522.982
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)	2.582.167	-38.669
VII. TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	6.055.746	6.094.414
VIII. TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	8.637.913	6.055.746

(En milliers de dirhams)

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba

(2) Y compris IRR utilisées

(3) Y compris PER utilisées

(4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Créances	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	TOTAL 30/06/2026	TOTAL 31/12/2025
Comptes ordinaires débiteurs	6.320.635	259.788	1.580.136	7.042.875	15.203.434	12.198.958
Valeurs reçues en pension	-	41.237	-	-	41.237	-
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
A terme	-	41.237	-	-	41.237	-
Prêts de trésorerie	-	943.971	488.995	2.594.560	4.027.526	4.085.451
Au jour le jour	-	-	-	187.918	187.918	500.000
A terme	-	943.971	488.995	2.406.642	3.839.608	3.585.451
Prêts financiers	-	3.701.214	11.395.166	133.926	15.230.306	12.296.113
Autres créances	-	496.322	-	-	496.322	961.791
Intérêts courus à recevoir	-	35.091	-	3.307	38.399	41.495
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	6.320.635	5.477.624	13.464.297	9.774.668	35.037.224	29.583.808

(En milliers de dirhams)

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Créances	Secteur Public	Secteur Privé			TOTAL 30/06/2026	TOTAL 31/12/2025
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
Crédits de trésorerie	2.560.828	3.012.609	27.238.309	3.432.473	36.244.219	36.593.181
Comptes à vue débiteurs	67.460	3.012.609	11.437.694	2.156.753	16.674.516	16.138.965
Créances commerciales sur le Maroc	27.175	-	4.393.868	345	4.421.388	5.119.729
Crédits à l'exportation	-	-	310.008	1.189.389	1.499.397	1.614.123
Autres crédits de trésorerie	2.466.193	-	11.096.740	85.986	13.648.919	13.720.364
Crédits à la consommation	-	-	28.800	8.768.513	8.797.313	8.435.248
Crédits à l'équipement	10.501.687	13.233.867	15.367.632	7.200.809	46.303.995	41.166.124
Crédits Immobiliers	162.243	-	6.115.608	32.927.014	39.204.865	39.017.438
Autres crédits de trésorerie	400.000	15.016.444	285.930	161.260	15.863.634	19.723.555
Créances acquises par affacturage	1.698.035	-	1.383.338	7.601	3.088.974	3.164.618
Intérêts courus à recevoir	159.041	103.557	839.151	298.569	1.400.318	1.063.840
Créances en souffrance	1.597	-	2.958.526	2.247.618	5.207.741	5.401.410
Créances pré-douteuses	-	-	1.728	555.835	557.564	460.162
Créances douteuses	-	-	301.159	195.786	496.945	520.092
Créances compromises	1.597	-	2.655.639	1.495.997	4.153.233	4.421.156
TOTAL	15.483.431	31.366.477	54.217.294	55.043.857	156.111.059	154.565.414

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Etablissements de crédit et assimilés	Émetteurs publics	Émetteurs Privés		Total 30/06/2026	TOTAL 31/12/2025
			Financiers	Non Financiers		
Titres cotés	597.898	5.182.212	-	1.634.058	7.414.168	6.099.557
Bons du Trésor et valeurs assimilées	597.898	4.584.356	-	1.207.941	6.390.195	5.085.390
Obligations	-	597.856	-	426.117	1.023.973	1.014.167
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Titres non cotés	5.774	46.254.909	15.195.640	7.928.914	69.385.237	62.888.739
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	45.763.933	-	-	45.763.933	40.187.037
Obligations	-	-	211.671	824.994	1.036.665	1.189.900
Autres titres de créance	5.774	-	72.582	106.535	184.890	131.800
Titres de propriété	-	-	14.750.131	6.967.546	21.717.677	20.808.676
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus	-	490.976	161.255	29.839	682.071	571.326
TOTAL	603.672	51.437.122	15.195.640	9.562.972	76.799.405	68.988.296

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-value latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	55.280.952	55.280.952	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	39.730.058	39.730.058	-	-	-	-
Obligations	123.442	123.442	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	15.427.453	15.427.453	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	11.479.116	11.178.073	11.178.073	-	-	301.043
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4.761.074	4.702.959	4.702.959	-	-	58.116
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	191.095	184.890	184.890	-	-	6.205
Titres de propriété	6.526.947	6.290.225	6.290.225	-	-	236.722
Titres d'investissement	10.340.379	10.340.379	11.123.224	819.792	36.948	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8.202.000	8.202.000	8.237.210	35.210	-	-
Obligations	2.128.290	2.128.290	2.886.014	784.582	26.859	-
Autres titres de créance	10.089	10.089	-	-	10.089	-
TOTAL	77.100.448	76.799.405	22.301.297	819.792	36.948	301.043

(En milliers de dirhams)

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS	30/06/2026	31/12/2025
Instruments optionnels achetés	-19.543	-1.481
Opérations diverses sur titres	295.972	289.616
Débiteurs divers	1.862.112	2.071.090
Sommes dues par l'État	1.581.052	1.827.347
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	172.909	161.043
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	108.151	82.700
Valeurs et emplois divers	3.052.328	3.052.328
Comptes de régularisation	3.887.948	4.003.121
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	137.860	290.181
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	137.860	290.181
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	51.798	59.212
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	1.016.379	12.614
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1.485.280	578.678
Produits à recevoir	1.198.460	477.144
Charges constatées d'avance	286.820	101.534
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	1.196.627	3.062.435
Autres comptes de régularisation	4	0
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	9.078.817	9.414.675

(En milliers de dirhams)

TITRES DE PARTICIPATION AU 30/06/2026

(En milliers de dirhams)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	821.877	906.650.000	9,06	82.188	-	82.188
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest, de la place financière de Casablanca	500.000	500.000.000	10,00	50.000	-	50.000
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120.000	55.000.000	21,82	12.000	-	12.000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109.990	98.200.000	11,20	11.000	-	11.000
Fonds de garantie de la commande publique	Fonds d'investissement	100.000	135.000.000	7,41	10.000	-	10.000
TECHNOPARK MOROCCO	Gest.Im.techno parc	56.500	46.000.000	12,28	5.650	-	5.650
BAB CONSORTIUM	Sté pharmaceutique	33.332	10.000.000	33,33	3.333	-	3.333
BMCE Capital Real Estate	Gestion d'actifs immobiliers	12.495	5.000.000	24,99	1.250	-	1.250
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12.000	600 000 USD	20,00	971	971	-
MNF VENTURES	Gest, fonds MNF	4.000	2.000.000	20,00	400	400	-
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3.750	2.500.000	15,00	375	375	-
Titres de participation					177.166	1.746	175.420
TITRES DES ENTREPRISES LIEES							-
BOA Group	Ets de crédit/étranger	491.731	93 154 535 EUR	81,82	3.779.672	-	3.779.672
O TOWER	Sté d'aménagement	31.300.119	6.520.858.600	48,00	3.130.012	-	3.130.012
BIH	Ets de crédit/étranger	102.173.261	102 173 261 GBP	100,00	1.271.035	-	1.271.035
BANK OF AFRICA EUROPE	Ets de crédit/étranger	666.149	40 635 089 EUR	100,00	857.128	-	857.128
SALAFIN	Crédit à la consommation	1.935.692	312.411.900	61,96	707.410	-	707.410
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26.000	2.600.000	100,00	450.000	-	450.000
BANK AL KARAM	Banque participative	6.000.000	600.000.000	100,00	404.000	-	404.000
MAGHREBAIL	Crédit bail	726.220	138.418.200	52,47	370.770	-	370.770
LOCASOM	Location Longue durée	784.768	83 042 900	94,50	336.882	-	336.882
BOA FRANCE	Ets de crédit/étranger	84.953	11 250 000 EUR	37,76	137.556	-	137.556
BOA UGANDA	Ets de crédit/étranger	71.116.055	150 000 000 000 UGX	47,41	136.884	-	136.884
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	121.726	50 000 268 220 FCFA	32,38	135.137	-	135.137
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	1.250.000	500.000.000	25,00	125.000	-	125.000
HANOUTY	Distribution	93.624	20.399.000	45,90	123.529	123.529	-
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100.000	100.000.000	100,00	100.000	-	100.000
IMMOBILIERE RIYAD ALNOUR	Hôtellerie	3.000	300.000	100,00	78.357	-	78.357
DAMANE CASH	Ets financier	369.996	37.000.000	99,99	57.000	-	57.000
MAROC FACTORING	Factoring	450.000	45.000.000	100,00	51.817	-	51.817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116.000	11.600.000	100,00	46.591	-	46.591
BOA EUROSERVICES	Ets financier	3.768	4 831 000 EUR	78,00	40.371	-	40.371
BMCE IMMOBILIER	SCI	200.000	20.000.000	100,00	29.700	-	29.700
RM EXPERT	Recouvrement créances	200.000	20.000.000	100,00	20.000	-	20.000
DOCUPRINT	Sté de service	50.000	5.000.000	100,00	19.000	-	19.000
ACMAR	Assurances et service	100.000	50.000.000	20,00	10.001	-	10.001
BMCE CAPITAL BOURSE	Sté de bourse	67.500	10.000.000	67,50	6.750	-	6.750
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion OPCVM	250.000	25.000.000	100,00	6.443	-	6.443
STE FINANCIERE Italie	Société financière	600.000	600 000 EUR	100,00	6.428	6.428	-
OPERATION GLOBAL SERVICES	Sces Back-office	50.000	5.000.000	100,00	5.000	-	5.000
Eurafric Information	Service Informatique	41.000	10.000.000	41,00	4.100	-	4.100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15.000	1.500.000	100,00	3.025	-	3.025
ENNASR CHRISTINA	Sté civile immobilière	3.000	300.000	100,00	290	-	290
BOA ZURICH	Bureau de représentation	200	20 000 CHF	100,00	232	-	232
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
SAISS IMMO NEJMA	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
BERLY IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
ERRAHA NAKHIL	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
GOLEMPRIME IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
JASPE IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
MAADEN SECONDO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
MONET IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
SALAM PRIMERO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
DENIM PRIMERO 1	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10	-	10
IKAMAT TILILA	Promotion immobilière	1.000	100.000	100,00	-	-	-
Titres de participation dans les entreprises liées					12.450.302	129.957	12.320.345
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923.105	207 075 338 EUR	0,45	170.830	170.830	-
E.S.I	Ets crédit /étranger	467.250	500 400 000 EUR	0,93	147.056	147.056	-
PROPARCO	Ets crédit multi-national	957.142	1 353 513 248 EUR	1,13	130.230	-	130.230
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit/étranger	63.032	261 185 870 EUR	2,65	70.974	18.412	52.562

BANQUE MAGHREBINE D'INVESTISSEMENT ET DE COMMERCE EXTERIEUR	Ets crédit	6.000	150 000 000 USD	4,00	56.375	-	56.375
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310.014	387.517.900	8,00	31.373	-	31.373
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	2.871	237 427 K EUR	1,33	30.763	-	30.763
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	215.685	110.000.000	19,61	21.569	-	21.569
AMETHIS III	Sté d'invest en capital à risque	1.975	133 914 K EUR	2,13	21.160	-	21.160
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sté d'invest en capital à risque	1.836	87 577 K EUR	2,10	19.658	4.730	14.928
EmergingTech Ventures Fund I	Fonds d'investissement	150 000	221.810.600	6,76	14.458	-	14.458
AZUR FUND	Fonds d'investissement	150.000	352.100.000	4,26	13.740	-	13.740
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	215.000	300.000.000	7,17	13.438	5.395	8.042
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	51.028	25.514.000	20,00	12.000	6.897	5.103
CAPITAL CROISSANCE	Fonds d'investissement	500.000	501.000.000	9,98	11.485	-	11.485
INMAA SA	Société de service	53.333	20.000.000	26,67	5.333	2.323	3.010
AFRICA50 INFRASTRUCTURE FUND I	Fonds d'investissement	2.500	269 859 471 USD	0,93	4.855	-	4.855
AFREXIM BANK (African Import Export)	Ets crédit /étranger	30	1 031 864 K USD	0,01	2.898	-	2.898
FONDS MONETAIRE ARABE (ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	77	985 150 000 USD	0,03	2.819	-	2.819
FIROGEST	Fonds d'investissement	2.500	2.000.000	12,50	250	-	250
SOCIÉTÉ MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	4.543	10.000.000	4,54	59	-	59
Titres de l'activité de portefeuille					781.321	355.643	425.678
CFG BANK	Banque d'investissement	1 425 325	700.159.200	4,07	103.997	-	103.997
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832.458	924.673.700	9,00	96.807	-	96.807
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	179.950	134.352.100	13,40	81.552	61.398	20.154
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106.667	800.000.000	13,33	60.000	-	60.000
Bank of Palestine	Banque d'investissement	2.858.940	268 786 067 USD	1,06	46.980	-	46.980
CHAMBRE DE COMPENSATION DU MAROC - CCP	Gestion des transactions financières	74.000	100.000.000	7,40	7.400	-	7.400
SOGEPPOS	Sté d'aménagement	46.216	35.000.000	13,20	4.622	-	4.622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52.864	700.484.000	0,75	3.393	3.393	-
SMAEX	Assurances et service	22.563	50.000.000	4,51	1.690	-	1.690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4.000	13.000.000	3,08	1.450	1.450	-
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	Immobilier	12.670	19.005.000	6,67	1.267	-	1.267
SAPINO	Sté d'aménagement	10.000	60.428.600	1,65	1.000	-	1.000
MAROCLEAR	Dépositaire central	803	100.000.000	4,02	803	-	803
IMPRESSION PRESSE EDITION	Edition et impression	8.013	10.000.000	8,01	801	-	801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5.000	31.000.000	1,61	500	-	500
GECOTEX	Industrie	5.000	10.000.000	5,00	500	500	-
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5.000	20.000.000	2,50	500	500	-
PORTNET	Service informatique	1.800	11.326.800	1,59	180	-	180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37.440.000	0,13	49	49	-
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	23	-	23
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20.000.000	0,32	9	-	9
RMA WATANYA	Assurances	5	1.796.170.800	0,00	2	-	2
RISMA	Tourisme	10	1.432.694.700	0,00	2	-	2
Autres titres de participation					413.528	67.291	346.237
BAB CONSORTIUM					778.941	-	778.941
IMMOBILIERE RIYAD ALNOUR					514.314	-	514.314
O TOWER					206.788	-	206.788
KRAKER IMMO					109.331	-	109.331
DAMANE CASH					109.019	-	109.019
SAISS IMMO NEJMA					103.205	-	103.205
FARACHA IMMO					77.965	26.119	51.847
IKAMAT TILILA					69.818	61.000	8.818
SUX HILL SECONDO					53.791	-	53.791
JASPE IMMO					37.939	-	37.939
SUX HILL PRIMERO					26.744	-	26.744
SUX HILL TERCIO					19.500	-	19.500
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY					17.500	-	17.500
GOLEMPRIIME IMMO					11.410	-	11.410
MOHIT IMMO					5.810	-	5.810
ECOPARC DE BERRECHID					4.736	-	4.736
AKENZA IMMO					4.352	-	4.352
MARTCO					1.500	1.500	-
ALLICOM MAROC					552	552	-
NOUACER CITY IMMO					122	-	122
MONET IMMO					77	-	77
DENIM PRIMERO IMMO					77	-	77
SALAM PRIMERO					77	-	77
ERRAHA NAKHIL					77	-	77
VILLASBUGAN IMMO					77	-	77
BERLY IMMO					77	-	77
MAADEN SECONDO					77	-	77
ENNASR CHRISTINA					63	-	63
Autres emplois assimilés					2.153.941	89.171	2.064.770
Total Général					15.976.258	643.808	15.332.450

CRÉANCES SUBORDONNÉES

	Montant			Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/26		31/12/25	30/06/26	31/12/25
	Brut	Provisions	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	2.174.800		2.174.800	1.976.350	2.174.800
Créances subordonnées à la clientèle	-		-	-	-
TOTAL	2.174.800	-	2.174.800	1.976.350	2.174.800

(En milliers de dirhams)

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
						Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	613.907	121.608	1.060	5.580	740.035	18.117	141.955	-	-	-	598.080
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6.427	-		1	6.428	285	5.091	-	-	-	1.337
Crédit-bail mobilier	267.799	81.891	-	167	349.857	13.472	81.545	-	-	-	268.312
Crédit-bail mobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier loué	267.799	81.891	-	167	349.857	13.472	81.545	-	-	-	268.312
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	336.532	32.936	-	5.396	374.865	4.360	55.318	-	-	-	319.546
Crédit-bail immobilier en cours	183.597	32.936	-	5.382	221.916	-	-	-	-	-	221.916
Crédit-bail immobilier loué	152.935	-	-	14	152.949	4.360	55.318	-	-	-	97.631
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	2.625	6.272	1.060	-	7.837	-	-	-	-	-	7.837
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	524	509	-	15	1.048	-	-	-	-	-	1.048
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	613.907	121.608	1.060	5.580	740.035	18.117	141.955	-	-	-	598.080

(En milliers de dirhams)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Reclas- sement Brut au cours de l'exercice / Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions					Montant net à la fin de l'exercice
						Montant amortissement et/ou provision au début de l'exercice	Reclas- sement amortissement au cours de l'exercice / Autres variations	Dotations au titre de l'exercice	Montant amortissement sur immobilisation sortie	Cumul	
Immobilisations incorporelles	2.080.445	79	389.947	131.961	2.338.510	905.869	36	143.920	-	1.049.826	1.288.685
Droit au bail	97.168	-	-	1.300	95.868	-	-	-	-	-	95.868
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1.983.277	79	389.947	130.661	2.242.642	905.869	36	143.920	-	1.049.826	1.192.816
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	7.996.095	139	217.623	7.332	8.206.525	4.819.438	116	99.976	2.850	4.916.681	3.289.844
Immeubles d'exploitation	2.703.852	1.800	12.600	4.560	2.713.692	445.000	989	14.364	403	459.949	2.253.742
Terrain d'exploitation	233.622	360	1.640	913	234.709	-	989	-	-	989	233.720
Immeubles d'exploitation - Bureaux	2.470.230	1.440	10.960	3.647	2.478.983	445.000	-	14.364	403	458.961	2.020.022
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	2.467.034	106	164.892	192	2.631.840	2.041.554	87	46.489	-	2.088.131	543.710
Mobilier de bureau d'exploitation	665.457	53	85.158	-	750.668	463.115	53	6.056	-	469.224	281.444
Matériel de bureau d'exploitation	239.872	0	4.159	-	244.031	229.337	0	2.365	-	231.702	12.329
Matériel informatique	1.369.985	53	75.140	57	1.445.120	1.168.064	34	36.579	-	1.204.677	240.443
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	81.717	-	135	135	81.717	78.171	-	715	-	78.885	2.833
Autres matériel d'exploitation	110.004	-	301	-	110.304	102.868	-	775	-	103.643	6.661
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2.356.197	33	34.275	2.580	2.387.926	2.043.711	29	30.622	2.446	2.071.916	316.010
Immobilisation corporelles hors exploitation	469.012	-1.800	5.856	-	473.067	289.173	-989	8.501	-	296.685	176.382
Terrain hors exploitation	46.803	-360	-	-	46.443	-	-	-	-	-	46.443
Immeubles hors exploitation	227.959	-1.440	-	-	226.519	142.215	-989	4.337	-	145.563	80.957
Mobilier et matériel hors exploitation	74.436	-	4.340	-	78.776	62.028	-	1.400	-	63.428	15.348
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	119.814	-	1.516	-	121.329	84.930	-	2.764	-	87.694	33.635
TOTAL	10.076.540	218	607.570	139.292	10.545.036	5.725.307	153	243.897	2.850	5.966.507	4.578.529

(En milliers de dirhams)

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amor-tisse-ments cumulés	Valeur nette compt-able	Produit de cession	Plus-val-ues de cession	Moins-val-ues de cession
02/01/2026	MATERIELS ROULANTS	10	-	9	10	-	-
05/01/2026	MATERIELS ROULANTS	72	-	71	72	-	-
12/01/2026	LOCAL COMMERCIAL	1.567	20	1.546	1.570	24	-
12/02/2026	MATERIELS ROULANTS	24	-	24	24	-	-
04/03/2026	MATERIELS ROULANTS	7	-	7	7	-	-
18/03/2026	MATERIELS ROULANTS	16	-	16	16	-	-
25/03/2026	MATERIELS ROULANTS	6	-	6	6	-	-
26/03/2026	DROIT AU BAIL	1.300	-	1.300	500	-	800
13/04/2026	LOCAL COMMERCIAL	1.248	548	699	900	201	-
18/05/2026	LOCAL COMMERCIAL	4.325	2.281	2.045	2.200	155	-
TOTAL		8.574	2.849	5.724	5.305	380	800

(En milliers de dirhams)

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Dettes	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres éta-blis-sements de crédit et assimilés au Maroc	Etablis-se-ments de crédit à l'étranger	Total 30/06/2026	Total 31 / 12 / 2025
Comptes ordinaires créditeurs	-	92.683	2.053.661	4.350.627	6.496.971	6.222.790
Valeurs données en pension	39.214.722	5.992.607	-	-	45.207.329	32.699.918
Au jour le jour	-	-	-	-	-	6.363.140
A terme	39.214.722	5.992.607	-	-	45.207.329	26.336.778
Emprunts de trésorerie	3.539.000	6.837.668	-	1.047.200	11.423.868	15.253.539
Au jour le jour	-	3.781.837	-	482.134	4.263.971	4.355.000
A terme	3.539.000	3.055.831	-	565.066	7.159.898	10.898.539
Emprunts financiers	-	7.677	-	635.942	643.620	673.561
Autres dettes	21.194	9.185	151.775	-	182.153	83.246
Intérêts courus à payer	44.216	13.937	6.178	8.359	72.691	103.698
TOTAL	42.819.133	12.953.757	2.211.614	6.042.129	64.026.632	55.036.752

(En milliers de dirhams)

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2026	Total 31/12/2025
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	5.427.723	1.394.293	36.890.495	93.798.464	137.510.975	132.107.837
Comptes d'épargne	-	-	-	28.298.590	28.298.590	27.528.881
Dépôts à terme	200	1.792.189	1.515.780	8.392.921	11.701.090	10.270.858
Autres comptes créditeurs	169.303	739.041	2.328.011	1.360.426	4.596.781	5.498.967
Intérêts courus à payer	24.629	28.387	21.041	169.021	243.079	233.658
TOTAL	5.621.855	3.953.910	40.755.327	132.019.422	182.350.515	175.640.201

(En milliers de dirhams)

TITRES DE CREANCES EMIS				
Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BOA	18/10/2021	18/10/2026	2,48%	613.700,00
CD BOA	08/02/2024	08/02/2027	3,73%	40.000,00
CD BOA	15/04/2024	15/04/2027	3,66%	510.000,00
CD BOA	06/05/2024	06/05/2027	3,66%	1.395.000,00
CD BOA	09/05/2024	09/05/2027	3,66%	420.000,00
CD BOA	11/06/2026	10/06/2027	2,55%	1.000.000,00
			TOTAL	3.978.700

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS	30/06/2026	31/12/2025
Instruments optionnels vendus	2.939	-7.559
Opérations diverses sur titres	4.723.080	2.897.659
Créditeurs divers	3.419.125	2.705.088
Sommes dues à l'Etat	1.858.488	2.170.303
Sommes dues aux organismes de prévoyance	78.607	47.256
Sommes diverses dues au personnel	261.598	336.258
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1.101.534	125
Fournisseurs de biens et services	-6.487	38.715
Divers autres créditeurs	125.384	112.430
Comptes de régularisation	5.830.741	5.244.232
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	255.657	151.257
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	106.043	144.389
Charges à payer et produits constatées d'avance	752.443	711.146
Autres comptes de régularisation	4.716.598	4.237.441
TOTAL	13.975.884	10.839.420

(En milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/2025	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2026
Provisions déduites de l'Actif :	11.518.296	951.704	230.194	-16.146	12.223.660
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	10.846.878	674.660	230.194	-16.211	11.275.133
Agios réservés	3.677	-	-	-	3.677
Titres de placements	23.998	277.044	-	-	301.043
Titres de participation et emplois assimilés	643.743	-	-	65	643.808
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions inscrites au Passif :	2.386.713	155.466	51.399	16.230	2.507.011
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	201.646	21.619	-	16.214	239.480
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1.596.741	54.000	2.487	16	1.648.270
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	533.853	79.847	35.000	-	578.700
Provisions réglementées	54.472	-	13.911	-	40.561
TOTAL GENERAL	13.905.010	1.107.170	281.592	84	14.730.672

(En milliers de dirhams)

DETTES SUBORDONNÉES						
Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150.000	1	6,95%	Perpétuel		150.000
DH	850.000	1	4,23%	Perpétuel		850.000
DH	950.000	1	4,30%	Perpétuel		950.000
DH	50.000	1	6,30%	Perpétuel		50.000
DH	200.000	1	7,05%	Perpétuel		200.000
DH	800.000	1	5,60%	Perpétuel		800.000
DH	910.000	1	4,62%	Perpétuel		910.000
DH	90.000	1	4,63%	Perpétuel		90.000
DH	500.000	1	4,51%	Perpétuel		500.000
DH	500.000	1	4,51%	Perpétuel		500.000
DH	400.000	1	4,53%	Perpétuel		400.000
DH	100.000	1	5,90%	Perpétuel		100.000
DH	970.000	1	4,54%	Perpétuel		970.000
DH	30.000	1	5,74%	Perpétuel		30.000
DH	100.000	1	4,62%	Perpétuel		100.000
DH	900.000	1	4,41%	Perpétuel		900.000
DH	1.000.000	1	4,44%	Perpétuel		1.000.000
DH	400.000	1	3,19%	10 ANS		400.000
DH	1.000.000	1	3,11%	10 ANS		1.000.000
						9.900.000

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2025	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2026
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	19.974.709	1.069.000	1.826	21.045.536
Réserve légale	460.306	-	-	460.306
Autres réserves	7.590.057	1.069.000	1.826	8.660.884
Primes d'émission, de fusion et d'apport	11.924.346	-	-	11.924.346
Capital	2.202.819	-	-	2.202.819
Capital appelé	2.202.819	-	-	2.202.819
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	53	-53	406	406
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	2.170.762	-2.170.762	-	1.863.675
TOTAL	24.348.344	-1.101.816	-2.233	25.112.436

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	30/06/2026	31/12/2025
Engagements de financement et de garantie donnés	46.022.017	41.759.561
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	866.370	857.184
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	216.370	380.184
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	650.000	477.000
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	11.569.998	11.485.345
Crédits documentaires import	3.731.931	3.360.412
Acceptations ou engagements de payer	1.960.088	1.397.586
Ouvertures de crédit confirmés	1.703.243	3.339.640
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	56.651	94.917
Autres engagements de financement donnés	4.118.084	3.292.790
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	13.813.730	11.976.131
Crédits documentaires export confirmés	101.773	83.973
Acceptations ou engagements de payer	-	15.462
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	13.711.957	11.876.695
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	19.771.918	17.440.901
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	12.280.093	11.194.493
Autres cautions et garanties données	7.138.937	5.878.456
Engagements en souffrance	352.889	367.953
Engagements de financement et de garantie reçus	23.934.949	23.609.340
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	20.130.266	19.834.967
Garanties de crédits	7.684.570	8.045.167
Autres garanties reçues	12.445.696	11.789.800
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3.804.683	3.774.373
Garanties de crédits	3.804.683	3.774.373
Autres garanties reçues	-	-

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS SUR TITRES	30/06/2026
Engagements donnés	19.884.030
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	19.884.030
Engagements reçus	381.855
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	381.855

(En milliers de dirhams)

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	Opérations de couverture		Autres opérations	
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2026	31/12/2025
Opérations de change à terme	60.890.684	54.817.443	-	-
Devises à recevoir	11.618.973	12.175.958	-	-
Dirhams à livrer	4.043.229	3.458.548	-	-
Devises à livrer	26.502.811	23.936.808	-	-
Dirhams à recevoir	18.725.672	15.246.128	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	12.945.191	11.837.628	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	8.901.093	9.177.533	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	1.446.692	1.576.742	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	398.432	178.002	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	2.198.974	905.351	-	-

(En milliers de dirhams)

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	26.478.725		
Autres titres	34.333.965		
Hypothèques	124.807.010		
Autres valeurs et sûretés réelles	431.688.608		
TOTAL	617.308.308		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	30.453.643		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	776.934		
TOTAL	31.230.577		

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE						
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	Total
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	10.203.179	1.491.037	3.587.258	9.887.711	3.509.006	28.678.191
Créances sur la clientèle	28.624.973	17.178.140	13.274.889	45.693.130	49.939.609	154.710.741
Titres de créance	25.715.461	4.642.803	7.075.711	20.828.589	17.854.770	76.117.334
Créances subordonnées	-	-	-	-	151.641	151.641
Crédit-bail et assimilé	19.564	12.137	56.051	182.365	319.078	589.195
TOTAL	64.563.177	23.324.117	23.993.909	76.591.795	71.774.103	260.247.102
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	59.223.715	-	3.876.407	854.081	-	63.954.203
Dettes envers la clientèle	23.648.874	6.043.653	22.326.546	6.244.109	123.844.259	182.107.441
Titres de créance émis	-	-	3.978.700	-	-	3.978.700
Emprunts subordonnés	-	-	-	400.000	9.500.000	9.900.000
TOTAL	82.872.589	6.043.653	30.181.653	7.498.190	133.344.259	259.940.344

(En milliers de dirhams)

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE				
Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 5% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
13	52.457.788	38.691.445	8.300.013	402.474

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE		330/06/2026
ACTIF		39.261.542
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		218.933
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		10.930.450
Créances sur la clientèle		12.197.596
Titres de transaction et de placement et d'investissement		7.658.714
Autres actifs		1.199.470
Titres de participation et emplois assimilés		6.584.723
Créances subordonnées		189.640
Immobilisations données en crédit-bail et en location		273.801
Immobilisations incorporelles et corporelles		8.215
PASSIF		21.506.000
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		8.134.166
Dépôts de la clientèle		12.088.149
Titres de créance émis		-
Autres passifs		1.283.685
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-
Dettes subordonnées		-
HORS BILAN		25.493.258
Engagements donnés		17.737.054
Engagements reçus		7.756.204

(En milliers de dirhams)

MARGE D'INTÉRÊT	30/06/2026	30/06/2025
Intérêts perçus	4.438.789	4.530.012
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	238.201	331.985
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3.507.521	3.461.835
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	693.066	736.192
Intérêts servis	1.615.912	1.841.359
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	785.892	847.950
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	496.283	585.475
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	333.737	407.934

(En milliers de dirhams)

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE	30/06/2026		31/12/2025	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	608.801	51.237	506.914	46.753
Créances douteuses	1.529.472	1.032.527	1.519.047	998.955
Créances compromises	14.348.278	10.195.046	14.226.003	9.804.847
TOTAL	16.486.551	11.278.810	16.251.965	10.850.555

(En milliers de dirhams)

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ	30/06/2026	30/06/2025
Titres de participation	4.814	2.266
Participations dans les entreprises liées	836.542	654.399
Titres de l'activité de portefeuille	3.656	2.544
Emplois assimilés	402.524	286.747
TOTAL	1.247.535	945.957

(En milliers de dirhams)

COMMISSIONS	30/06/2026	30/06/2025
Commissions perçues	1.038.707	1.012.700
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	244.696	243.710
Sur opérations de change	154.586	171.202
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	36.427	31.166
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	15.134	13.090
Sur moyens de paiement	393.274	365.272
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	31.204	27.113
Sur autres prestations de service	163.387	161.147
Commissions versées	299.478	295.984
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	-	-
Sur opérations de change	149.084	161.639
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	291	180
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	7.417	10.363
Sur moyens de paiement	103.868	74.036
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	38.817	49.766

(En milliers de dirhams)

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	30/06/2026	30/06/2025
Produits	2.233.296	3.493.988
Gains sur les titres de transaction	969.173	2.275.407
Plus-value de cession sur titres de placement	2.920	18.309
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-	84.261
Gains sur les produits dérivés	146.641	44.086
Gains sur les opérations de change	1.114.563	1.071.925
Charges	1.592.600	2.222.547
Pertes sur les titres de transaction	631.745	1.460.909
Moins-value de cession sur titres de placement	3.894	4.879
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	277.044	55.831
Pertes sur les produits dérivés	103.152	60.499
Pertes sur opérations de change	576.765	640.428
Résultat	640.696	1.271.441

(En milliers de dirhams)

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	30/06/2026	30/06/2025
Charges du personnel	917.641	887.114
Impôts et taxes	44.441	50.853
Charges externes	834.643	796.491
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	243.988	182.781

(En milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	30/06/2026	30/06/2025
Produits et charges		
Autres produits et charges bancaires	345.058	972.790
Autres produits bancaires	2.421.251	3.669.677
Autres charges bancaires	2.076.193	2.696.887
Produits et charges d'exploitaion non bancaire	-9.335	-17.359
Produits d'exploitation non bancaire	39.701	36.336
Charges d'exploitation non bancaire	49.037	53.695
Autres charges		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	925.852	1.255.444
Autres produits		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	306.990	293.928

(En milliers de dirhams)

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL	30/06/2026
I- Résultat Net Comptable	1.863.675
Bénéfice net	
Perte nette	-
II- Réintégrations fiscales	908.660
1- Courantes	206.679
Charges non déductibles	206.679
2- Non courantes	701.981
Impôts sur les sociétés	701.981
III- Déductions fiscales	1.000.064
1- Courantes	
Dividendes	986.153
2- Non courantes	
REPRISE / AMORTISSEMENT ET PROVISION	13.911
VI- RÉSULTAT FISCAL	1.772.271
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	701.982
VI- RÉSULTAT NET FISCAL	1.070.289

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS	30/06/2026
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	2.644.392
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	206.679
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	986.153
(=) Résultat courant théoriquement imposable	1.864.918
(-) Impôt théorique sur résultat courant	745.967
(=) Résultat courant après impôts	1.898.425
II. Indications du regime fiscal et des avantages octroyes par les codes des investissements ou par des dispositions legales spécifiques	

(En milliers de dirhams)

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Nature	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Declarations T.V.A de l'exercice (3)	Solde fin d'exercice (4=1+2-3)
A- TVA collectée	93.114	374.054	363.955	103.213
B- TVA à récupérer	34.681	295.239	268.073	61.847
Sur charges	21.545	231.668	212.738	40.475
Sur immobilisations	13.136	63.571	55.335	21.372
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	58.433	78.815	95.882	41.366

(En milliers de dirhams)

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2026

Montant du capital : 2 202 818 810 DIRHAMS

Montant du capital social souscrit non appelé : -

Valeur nominale des titres : 10,00

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)
		Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
ROYALE MAROCAINE D'ASSURANCES (**)	83, avenue des FAR 20000 - Casablanca	60.369.771	60.369.771	27,41%
O CAPITAL GROUP	81, Avenue des FAR, 14 ^{ème} étage. Casablanca	15.779.652	15.779.652	7,16%
SOCIETE FINANCIERE DU CREDIT DU MAGHREB	67, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	2.061.559	2.061.559	0,94%
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES	Intersection boulevard de l'Aéropostale et boulevard Main Street. Casa-Anfa. Hay Hassani. Casablanca	8.666.152	8.666.147	3,93%
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION (*)	Place Moulay El Hassan - ex Piétri -BP 408 - Rabat	18.239.597	18.239.597	8,28%
Groupe MAMDA/MCMA	Angle Avenue Mohammed VI et rue Houmane El Fatouaki - Rabat	11.046.400	11.046.423	5,01%
PERSONNEL BOA		2.182.366	2.182.366	0,99%
SBVC ET DIVERS		42.287.800	42.287.782	19,20%
TOTAL (1)		160.633.297	160.633.297	
B-ACTIONNAIRES ETRANGERS				
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg - France	54.095.907	54.095.907	24,56%
BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT (*)	123, Victoria Street, Londres SW1E 6DE, Royaume-Uni	5.552.677	5.552.677	2,52%
TOTAL (2)		59.648.584	59.648.584	
TOTAL (1) + (2)		220.281.881	220.281.881	100,00%

(*) Nombre d'action déclaré par l'actionnaire

(**) Y compris les actions détenues par les fonds OPCVM dédiés au groupe RMA (3 139 145 actions)

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du : 25 Juin 2026			
Report à nouveau	53	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	1.101.409
Résultats net de l'exercice	2.170.762	Autres affectations	1.069.406
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	2.170.816	TOTAL B	2.170.816

(En milliers de dirhams)

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	30/06/2026	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres et Assimilés	35.143.300	36.436.887	35.408.147
Opérations et Résultats de l'Exercice	-	-	-
Produit net bancaire	5.313.302	9.433.341	8.314.524
Résultat avant impôts	2.565.656	3.281.456	2.805.738
Impôts sur les résultats	701.981	1.110.694	919.542
Bénéfices distribués	1.101.409	1.078.932	850.263
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	1.069.406	807.353	714.689
Résultat par Titre (en MAD)	-	-	-
Résultat net par action ou part sociale	9,85	8,74	7,36
Bénéfice distribué par action ou part sociale	5,00	5,00	4,00
Personnel	-	-	-
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	917.641	1.808.409	1.689.899
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4.650	4.658	4.666

(En milliers de dirhams)

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

Date de clôture (1)	30/06/2026
Date d'établissement des états de synthèse (2)	25/09/2026
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
Favorables	Néant
Défavorables	"BANK OF AFRICA S.A. a reçu, le 2 juin 2026, un avis de vérification portant sur l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt sur le revenu (IR) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), au titre des exercices 2022 à 2025 inclus.

EFFECTIFS	30/06/2026	31/12/2025
Effectifs rémunérés	4.650	4.658
Effectifs utilisés	4.650	4.658
Effectifs équivalent plein temps	4.650	4.658
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	4.466	4.464
Employés (équivalent plein temps)	184	194
Dont effectifs employés à l'étranger	40	41

(En nombre)

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS	Nombre de comptes		Montants	
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2026	31/12/2025
Titres dont l'établissement est dépositaire	67.146	61.776	338.550.558	335.139.739
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	96	96	167.142.857	154.505.307
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

(En milliers de dirhams)

RÉSEAU	30/06/2026	31/12/2025
Guichets permanents	584	600
Guichets périodiques	-	-
Guichets automatiques de banque	845	850
Succursales et agences à l'étranger	22	22
Bureaux de représentation à l'étranger	6	6
		(En nombre)

COMPTES DE LA CLIENTÈLE	30/06/2026	31/12/2025
Comptes courants	156.674	154.475
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	209.045	182.024
Autres comptes chèques	1.266.862	1.309.856
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	722.416	741.857
Comptes à terme	5.549	4.850
Bons de caisse	174	174
Autres comptes de dépôts	-	-
		(En nombre)

ETATS DE SYNTHÈSE - ACTIVITÉ TANGER OFFSHORE

ACTIF	30/06/2026	31/12/2025
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1.868	1.519
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3.635.878	8.259.090
. A vue	2.007.471	1.372.112
. A terme	1.628.407	6.886.978
Créances sur la clientèle	6.325.511	6.678.760
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	1.073.382	1.501.524
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	5.248.444	5.173.551
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	3.686	3.685
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	4.155.532	4.100.945
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	4.021.022	3.966.561
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	134.510	134.385
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	1.164.951	1.135.493
Titres d'investissement	1.034.062	1.030.324
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	1.034.062	1.030.324
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	273.801	237.945
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	6.093	4.166
Immobilisations corporelles	118	118
TOTAL DE L'ACTIF	16.597.815	21.448.361

(En milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/2026	31/12/2025
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	12.748.869	15.418.248
. A vue	1.444.121	1.084.490
. A terme	11.304.748	14.333.758
Dépôts de la clientèle	2.616.349	4.758.132
. Comptes à vue créditeurs	1.912.502	3.969.825
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	664.086	745.280
. Autres comptes créditeurs	39.761	43.027
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	-	-
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	1.049.653	975.977
Provisions pour risques et charges	2.939	2.939
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	110.865	109.039
Capital	4.698	4.564
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	64.441	179.462
TOTAL DU PASSIF	16.597.815	21.448.361

(En milliers de dirhams)

HORS BILAN	30/06/2026	31/12/2025
ENGAGEMENTS DONNES	5.821.477	4.769.295
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	62.028	121.378
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2.447.485	1.167.581
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	181.953	193.811
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	3.130.011	3.286.526
ENGAGEMENTS RECUS	7.474.688	6.490.546
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5.085.089	4.175.256
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2.389.599	2.315.290
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

(En milliers de dirhams)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	30/06/2026	30/06/2025
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	661.999	681.904
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	119.345	165.680
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	142.119	122.078
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	104.001	84.791
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	2.405	2.418
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	4.510	3.942
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	11.033	10.169
Autres produits bancaires	278.586	292.826
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	538.870	570.905
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	239.314	250.159
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	15.741	12.884
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	2.822	2.505
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	280.993	305.356
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	123.129	110.999
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2.850	3.663
Charges de personnel	1.733	2.765
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	1.117	898
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES	1	-
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	1	-
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	-	-
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	-
RESULTAT COURANT	120.277	107.336
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	7.726	4.813
RESULTAT AVANT IMPOTS	112.552	102.523
Impôts sur les résultats	48.111	42.129
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	64.441	60.393

(En milliers de dirhams)

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/2026	30/06/2025
(+) Intérêts et produits assimilés	365.465	372.549
(-) Intérêts et charges assimilées	255.055	263.044
MARGE D'INTERET	110.410	109.505
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	4.510	3.942
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	2.822	2.505
Résultat des opérations de crédit-bail et location	1.687	1.436
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara (1)	-	-
(+) Commissions perçues	11.330	10.697
(-) Commissions servies	309	283
Marge sur commissions (1)	11.021	10.413
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
(+) résultat des opérations sur titres de placement	-44.354	38.614
(+) résultat des opérations de charge	5.036	-4.785
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	37.248	-46.589
Résultat des opérations de marché (1)	-2.070	-12.760
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	2.405	2.418
(-) Diverses autres charges bancaires	325	14
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	123.129	110.999
(+) résultat des opérations sur ommibilisation financières (2)	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Charges générales d'exploitation	2.850	3.663
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	120.278	107.336
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-1	-
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-	-
RESULTAT COURANT	120.277	107.336
RESULTAT NON COURANT	-7.726	-4.813
(-) Impôts sur les résultats	48.111	42.129
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	64.441	60.393

(En milliers de dirhams)

ETAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/2026	30/06/2025
+ Résultat net de l'exercice	64.441	60.393
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ Capacité d'autofinancement	64.441	60.393
- Bénéfices distribués	-	-
+ Autofinancement	64.441	60.393

(En milliers de dirhams)

VIII - NOTE SUR LES RISQUES

8.1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

8.1.1. Typologie des risques

8.1.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risques.

8.1.1.2. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de leur volatilité et des corrélations entre eux. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tous les autres actifs.

8.1.1.3. Risque global de liquidité et de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir faire face à ses flux de trésorerie ou ses besoins de collatéral au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable.

8.1.1.4. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

8.1.1.5. Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'événements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations. Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

8.1.2. Organisation de la gestion des risques

8.1.2.1. Les Instances relevant du Dispositif de Contrôle

• Risques Groupe

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'événements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des

clients à honorer leurs obligations. Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

- La définition de la politique des risques du Groupe ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marché et aux risques opérationnels ;

Risques Groupe est composée de quatre Pôles :

- Management des Risques Groupe
- Surveillance post-octroi Groupe
- Engagements Groupe
- Contrôle Permanent Groupe

8.1.2.2. Les instances de Gouvernance

• Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de surveillance et gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la Banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

• Comités d'Audit et de Contrôle Interne Groupe

Le CACI Groupe est chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la qualité et de l'adéquation du dispositif de contrôle interne au profil de risque, à l'importance systémique, à la taille et à la complexité du Groupe ainsi qu'à la nature et au volume de ses activités.

Le dispositif de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs visant à assurer en permanence, notamment :

- La vérification des opérations et des procédures internes ;
- La mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ;
- La fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ;
- L'efficacité des systèmes d'information et de communication.

• Comité Exécutif Maroc & International

Le Comité Exécutif Maroc & International est l'instance décisionnelle en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi au niveau du périmètre Maroc et des filiales internationales hors Afrique subsaharienne et ce, selon les délégations de pouvoirs qui lui sont conférées.

Il assure la gestion des opérations et des activités courantes et veille à la réalisation des objectifs annuels commerciaux et budgétaires et prend les mesures correctives nécessaires le cas échéant.

Il revoit la performance individuelle par Business Unit et des filières ainsi que les mesures prises, y compris les allocations de capital, les dépenses et les opérations.

• Comité de Pilotage & Gestion des Risques Groupe

Le Comité de Pilotage et Gestion des Risques Groupe assiste le Comité Exécutif Maroc & International en matière de gestion et suivi effectif et opérationnel du dispositif de pilotage des risques du Groupe (BANK OF AFRICA et de ses filiales directes et indirectes) et de la cohérence de ses activités avec les Politiques des Risques et limites fixées.

Le Comité s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques (crédit, marché, pays et opérationnels) et de la surveillance de la cohérence du profil de risque avec le niveau de l'appétit pour le risque.

Le Comité se réunit trimestriellement et chaque fois que nécessaire, au sein du Comité Exécutif Maroc et International.

8.1.2.3. Les Comités de crédit

• Le Comité des Grands Engagements (Périmètre Groupe)

Le Comité des Grands Engagements approuve les dossiers de crédits dont le total engagements dépasse les seuils fixés par le schéma délégataire et pour lesquels le Comité de Crédit Senior a émis un Avis Favorable.

Dans le cadre strictement limité aux situations d'urgence relatives aux dossiers de crédit relevant du Comité des Grands Engagements et ayant déjà recueilli l'avis favorable du Comité de Crédit Senior, une procédure spéciale de délégation de signature est mise en place pour autoriser la mise en gestion des dossiers en question.

Cette procédure spéciale vise à permettre aux Directions Régionales, lorsque l'urgence est dûment justifiée, de solliciter l'accord préalable de M. le Directeur Général Exécutif (Maroc & CIB) et le Directeur Général Adjoint en charge des Risques Groupe, afin d'autoriser, à titre exceptionnel, l'engagement des formalités de mise en gestion des dossiers concernés. Cette délégation de signature est accordée à titre strictement exceptionnel et temporaire. Elle a pour seule finalité de traiter les dossiers de crédits CGE urgents et ne préjuge en aucun cas, de la décision définitive du Comité des Grands Engagements, seule instance habilitée à se prononcer sur l'approbation finale des dossiers de crédit concernés.

• Comité de Crédit Senior (CCS)

Le Comité de Crédit Senior examine et approuve, deux fois par semaine, les demandes de crédits formulées par les clients de la Banque et du Groupe et ce, pour les activités au Maroc, en Europe & en Asie selon les seuils prédéfinis dans le cadre du schéma délégataire.

Les dossiers de crédits dont le total engagements dépasse les seuils fixés par le schéma délégataire et pour lesquels le Comité de Crédit Senior a émis un Avis Favorable, sont introduits au Comité des Grands Engagements pour décision finale.

Le Comité de Crédit Senior se tient en présence des membres permanents du Quorum, au minimum, des filières Commerciale et Risques :

- M. le Directeur Général Exécutif en charge du Maroc & CIB ou par subdélégation.
- MM. les Directeurs Généraux Adjoints en charge des Risques Groupe.

• Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional dispose de la délégation pour statuer sur les contreparties au niveau de la région en respect du schéma délégataire en vigueur.

Le Comité de Crédit Régional se tient en présence des membres permanents du quorum, au minimum, des filières Commerciale et Risques :

- Directeur Régional
- Directeur Réseau/ Directeur Régional Adjoint
- Responsable des Engagements Régionaux

• Le Comité de Crédit Elargi (CCE) – Périmètre Afrique

Le Comité de Crédit Elargi est un organe de décision sur le sort d'un dossier de crédit en provenance des filiales BOA, au-delà des délégations du pouvoir et des restrictions du Comité de Crédit Elargi Structures Centrales.

8.1.2.4. Le Comité de Surveillance des Engagements « CSE »

Le Comité de Surveillance des Engagements est décomposé en trois Comités :

1. Comité de Surveillance Central (CSC)
2. Comité de Surveillance Régional (CSR)
3. Comité de Surveillance Précontentieux (CSP)

Les Comités de Surveillance des Engagements traitent l'ensemble des dossiers en anomalie (Impayés, Gelés, Dépassements persistants, Autorisations échues et toutes autres anomalies remontées par les Risques Groupe), relatifs aux différents marchés (GE, PME & PART/PRO), qui remplissent les critères de classification réglementaire ainsi que le passage au Recouvrement Précontentieux et Contentieux.

• Comité de surveillance central (CSC)

Le Comité de Surveillance Central est une instance tenue mensuellement et vise à décider du sort à réserver aux comptes à risque selon les délégations de pouvoir qui lui sont conférées. Il est présidé par les Responsables Risques Groupe.

Le Comité de Surveillance Central (CSC) se tient en présence de membres suivants :

- Directeur Général Adjoint Banque PART/PRO & PME
- Représentants du Pôle Engagements Groupe
- Responsable de la Grande Entreprise
- Directeurs Régionaux
- Responsable Gestion et Suivi des Engagements
- Responsable Recouvrement Précontentieux

- Responsable Recouvrement Contentieux
- Directeur Général RM Experts

• Comité de surveillance régional (CSR)

Le Comité de Surveillance Régional tenu mensuellement et décide du sort à réserver aux comptes à risque selon les délégations de pouvoir qui lui sont conférées.

Il est présidé par le responsable de la Surveillance des Engagements et se tient en présence des membres suivants :

- Représentants du Pôle Engagements Groupe (Directeurs Engagements & Responsables Régionaux des Engagements)
- Responsable Gestion et Suivi des Engagements
- Directeurs Régionaux & Directeurs Régionaux Adjoints /
- Directeurs Réseaux Grand Casablanca
- Représentants Recouvrement Précontentieux
- Représentants Recouvrement Contentieux
- Responsables de Centres d'Affaires
- Responsables de Groupes

• Comité de Surveillance Précontentieux (CSP)

Le Comité de Surveillance Précontentieux couvre l'ensemble des dossiers en anomalie remplissant les critères d'exception au passage automatique au Recouvrement Précontentieux.

Le Comité est organisé pour décider du sort des dossiers en anomalie proposés par le réseau à maintenir en gestion commerciale pour une durée supplémentaire de 30 jours ou à aiguiller de manière anticipée vers la phase de Recouvrement Précontentieux.

Il est présidé par le responsable de la Surveillance des Engagements et se tient en présence des membres suivants :

- Représentants du Pôle Engagements Groupe
- Responsable Marché Entreprises
- Responsable Grandes Entreprises et en son absence Corporate Bankers
- Responsable Marchés Part / Pro / MRE
- Directeurs Régionaux & Directeurs Régionaux Adjoints / Directeurs Réseaux GRAND CASA
- Corporate Bankers et/ou Senior Bankers - Portefeuilles GE
- Responsables Recouvrement Précontentieux
- Responsables de la Gestion et Suivi des Engagements

8.2. RISQUE DE CREDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque.

Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties.

8.2.1. Circuit de décision de crédit

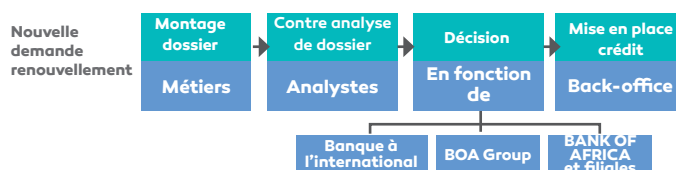
8.2.1.1. Principes généraux

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe BANK OF AFRICA se conforme au schéma délégataire qui repose sur le principe de la dualité de décision pour les demandes de crédit au-delà de la délégation commerciale ainsi que l'utilisation dynamique de la notation interne et du scoring.

La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciale nécessite au préalable une contre analyse. En cas d'absence de consensus, l'arbitrage se fait par le principe d'escalade.

8.2.1.2. Les structures

La vision globale du processus d'octroi de crédit est schématisée comme suit :



- Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client ;
- La contre analyse du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l'entité ;
- La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciale, selon leurs niveaux de délégations respectifs ;
- La mise en place du crédit est effectuée par un backoffice, structure indépendante des Filières Risques et Commerciale.

8.2.1.3. La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l'exercice de notification, le principe d'une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d'un Comité de Crédit..

8.2.1.4. La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration d'une entité à des collaborateurs ou groupes de collaborateurs, dans les limites qu'il estime opportunes.

La délégation peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est intuitu personae sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

8.2.1.5. Les règles d'approbation

La décision d'octroi de crédit est soumise à l'appréciation de la Filière commerciale et Filière risques selon le principe de la dualité de décision et selon les niveaux d'approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants :

- Un premier niveau local au sein de chaque filiale ;
- Un niveau de HUB (BOA Groupe et Banque à l'International) ;
- Un niveau Central au niveau de BANK OF AFRICA.

Le niveau local au sein de l'entité peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation de l'entité, des volumes, des produits et des risques.

8.2.1.6. La composition d'un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d'une ligne de crédit doit satisfaire aux conditions d'éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute décision de crédit est prise sur la base d'un dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec le Pôle Risques Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l'entité souhaite s'engager, ou sur laquelle l'entité est engagée dans le cas d'une revue annuelle ou d'un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les checklists produits.

La check-list des documents à communiquer par le client et le canevas d'analyse sont homogènes au niveau du Groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d'un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les informations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu.

Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités.

8.3. DISPOSITIF DE NOTATION

BANK OF AFRICA dispose d'un outil de notation interne couvrant plusieurs segments de clientèle.

8.3.1. Principes directeurs de la notation

8.3.1.1. Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers Groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers Groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note.

Ainsi, BANK OF AFRICA s'assure de l'unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

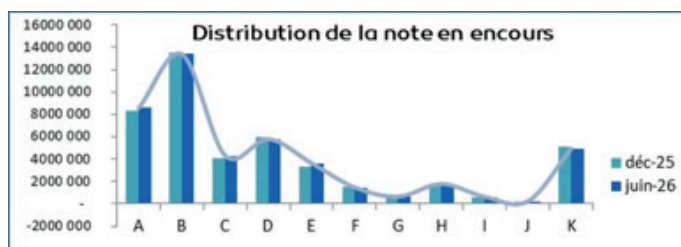
8.3.1.2. Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit. Cette notion d'intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d'encourager l'indépendance du processus de notation.

8.3.1.3. Singularité de la notation

Pour chaque tiers de la Banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l'évaluation soit réalisée à l'aide d'un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, BANK OF AFRICA s'assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

Quatre modèles de scores de comportement distincts sont mis en place par marché : un modèle pour les Particuliers, les Professionnels, les MRE et la TPE.



Le score d'octroi est une note ponctuelle à l'ouverture d'une ligne de crédit. Les nouveaux et anciens clients sont notés par le score d'octroi.

Un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation est mis en place.

8.4. DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filère Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec les Risques Groupe.

L'objectif principal des contrôles exercés par les différentes entités relevant des Risques Groupe est d'assurer l'efficacité du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filère Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la Banque. Les Risques Groupe, à travers le Pôle Surveillance des engagements, s'assure aussi que la surveillance de la Filère Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Les principales missions opérationnelles des Risques Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

- Assurer les contrôles à priori ;
- Assurer les contrôles à postériori ;
- Identifier et suivre le portefeuille des engagements selon plusieurs d'analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d'activité, agences, zones géographiques... ;
- Fixer et suivre les limites de concentration ;
- Détecter et assurer le suivi des comptes à risques ;
- Classer le portefeuille des créances en souffrance selon les critères réglementaires et procéder à son provisionnement ;
- Conduire des stress tests ;
- Établir les reportings réglementaires et de pilotage interne.

8.4.1. Contrôle à priori

Les contrôles à priori comprennent l'ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1ère autorisation et utilisation d'une ligne de crédit. Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filère Commerciale, le Back Office, le Département Juridique...

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par les entités relevant des Risques Groupe. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit ;
- Le respect du niveau de délégation ;
- La conformité de la documentation juridique ;
- Des conditions et réserves émises avant la 1ère utilisation des fonds ou de la facilité ;
- Les données saisies dans le système d'information.

8.4.2. Contrôles à posteriori

À l'instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par les entités relevant des Risques Groupe.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l'anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d'une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filère Commerciale d'autre part.

8.4.2.1. Pilotage du portefeuille des engagements

Le pilotage du portefeuille des engagements du Groupe et de ses entités est opéré à travers plusieurs indicateurs, tant sur les risques à l'octroi que sur les risques en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à postériori qui consiste à identifier et à suivre tous les engagements du Groupe et de ses entités selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et souffrance), secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté,... Les analyses multicritères sont un outil de pilotage des risques de crédit.

La production des analyses multicritères du portefeuille des engagements est de la responsabilité de la Filère Risques de crédit qui assure par ailleurs le reporting des risques de crédit, tant en interne, vis-à-vis des Comités des Risques et du management, qu'en externe, vis-à-vis des régulateurs.

8.4.2.2. Limites de concentration

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées.

Pour le Groupe BANK OF AFRICA, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à un même pays.

8.4.2.2.1. Contreparties individuelles

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements. A fin juin 2026, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentent comme suit :

30/06/2026		
	Décaissement	% dans le total
ENGAGEMENTS DES 10 PREMIERS CLIENTS	36 233	23%
ENGAGEMENTS DES 20 PREMIERS CLIENTS	48 340	31%
ENGAGEMENTS DES 100 PREMIERS CLIENTS	74 855	47%

8.4.2.2.2. Groupes d'intérêt

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20% des fonds propres nets consolidés du Groupe comme exigé par la réglementation bancaire marocaine. Le Groupe BANK OF AFRICA veille au respect des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib.

8.4.2.2.3. Contreparties appartenant à un même secteur d'activité

La méthodologie de fixation des limites sectorielles mise en place est fondée sur un modèle statistique se basant sur le taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque (rating).

L'objectif étant la modélisation du risque de défaut par des techniques économétriques appropriées, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

La démarche est basée sur les hypothèses de l'indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la

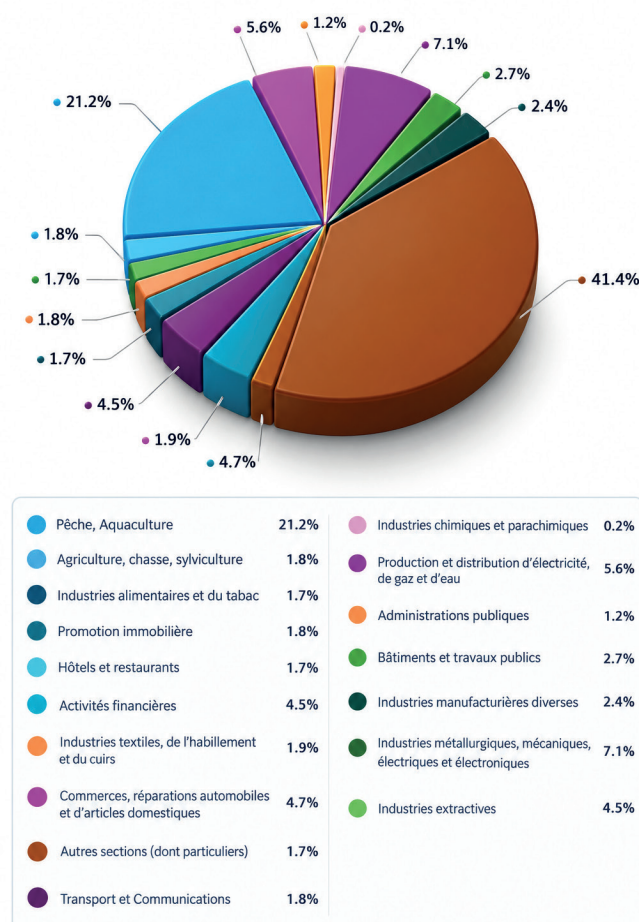
probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating / secteurs d'activité.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la Banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par les Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de Back Testing du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Économique de la Banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles.

Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

La répartition des engagements du Groupe sur la clientèle par secteurs d'activité se présente comme suit à fin juin 2026 :



8.5. RISQUE PAYS

Le risque pays se définit par la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert.

Il peut également découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs).

La politique risque pays du Groupe a comme principal objectif la mise en place d'un système qui permet d'évaluer, limiter, réduire et si nécessaire suspendre de manière prudente ses engagements sur les pays à haut risque et ce, d'une manière synchronisée à l'échelle du Groupe.

La politique risque pays comprend la stratégie de prise en charge du risque pays, les principes de recensement, de gestion et de contrôle de ces risques ainsi que les structures organisationnelles responsables. L'élément central de ce dispositif de gestion permettant la prévention du risque est le système de délégation et de limitation des engagements.

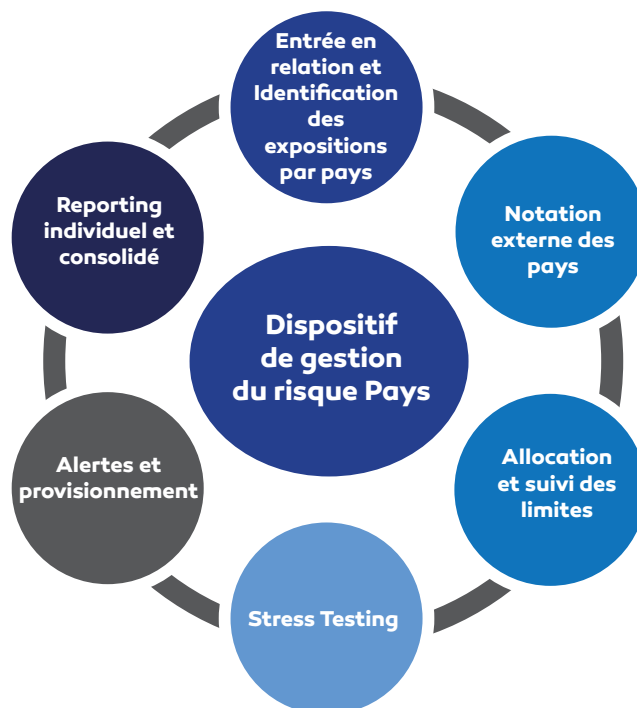
Ce système a été conçu de manière à être de plus en plus limitatif au fur et à mesure que le risque pays augmente.

Ainsi, le niveau d'engagement est calibré en fonction du niveau du risque pays, reflété par la notation attribuée à chaque pays, et du pourcentage de fonds propres de chaque entité du Groupe.

Les engagements du Groupe BANK OF AFRICA concernent principalement les Entreprises et le Souverain. Ces engagements font l'objet :

- d'une autorisation après analyse des fondamentaux de chaque contrepartie ;
- d'un suivi continu à travers des reportings qui offrent une vue d'ensemble des engagements du Groupe BANK OF AFRICA.

En complément de ces reportings, le Management des Risques Groupe élabore mensuellement un rapport analytique sur les expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA. Ce rapport permet d'apprécier le niveau des expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA et constitue un tableau de bord pour le suivi de l'évolution du Risque inhérent à chaque pays. Le dispositif risque pays du Groupe se présente comme suit :



• Les limites d'exposition par pays

Dans le processus de Gestion du Risque Pays, les banques sont tenues de structurer des limites pays en tenant compte de l'appréciation qualitative et quantitative du risque ainsi que le niveau de capitalisation de la Banque.

A cet effet, la calibration des limites pays a été réalisée tenant compte du profil de risque de chaque pays, d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs ainsi que l'historique des expositions consolidées.

Ces limites sont réexaminées et réajustées régulièrement à la lumière de l'évaluation actualisée de chaque pays et à la survenance de tout élément de nature à les impacter substantiellement (suspension, réduction voire suppression).

Ces macro-limites sont proposées par Risques Groupe et soumises à l'approbation du Comité Risques Groupe.

• Cartographie des Risques Pays

La Banque se base sur le rating des agences de notation externes (S&P) qui notent plus de 80% des pays du monde et qui ont développé une expertise et un savoir-faire suffisant sur les problématiques et les enjeux futurs au sein des pays.

La Banque utilise la notation de l'assureur de crédit Coface, afin de compléter les pays qui ne sont pas notés par S&P.

Aussi, les études pays du Centre d'Intelligence Economique (CIE) de BANK OF AFRICA sont utilisées pour approfondir l'analyse et l'alimentation de la cartographie.

La cartographie de la Banque couvre les pays suivant une échelle regroupant six classes : Excellent Profil de Risque, Très bon Risque, Bon Risque, Risque Modéré, Risque Elevé et Risque Extrême. Cette échelle a été construite à partir

d'un benchmark avec le baromètre S&P, chaque tranche fait référence à un niveau de risque précis et permet de donner une évaluation du Risque.

8.6. DESCRIPTIF DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciaux tels que les risques de liquidité et de taux d'intérêts, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marchés financiers, et de l'activité de la Banque.

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des Fonds propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.

La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

- Formuler la politique actif – passif ;
- Organiser et animer les sous comités actif-passif ;
- Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informé de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marchés financiers, des pratiques de gestion de risques, et de l'activité de la Banque ;
- Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;
- Maîtriser les systèmes de reporting qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;
- Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction de changement éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir à des changements importants des conditions de marché ;
- S'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par les RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

Responsabilités des différents intervenants dans la gestion du risque de taux et de liquidité

Le maintien de l'équilibre bilanciaux à court et moyen terme, suppose l'implication de l'ensemble des intervenants au niveau de la Banque, et la définition des responsabilités de chacun dans la gestion du risque de liquidité.

C'est ainsi que chaque entité de la Banque dispose d'un budget / objectifs valides au Comité de Direction Exécutif sur un horizon moyen terme, permettant ainsi aux instances appropriées de suivre et de contrôler de manière ordonnée la réalisation du plan triennal de manière globale dans le respect des grands équilibres de la Banque et des ratios réglementaires.

Le département ALM suit sur une base régulière l'évolution de la structure bilanciaux par rapport au plan et signale tout écart dans le cadre du comité ALCO ou toutes les entités sont représentées pour prendre les dispositions correctrices nécessaires.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyens et longs termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Trois indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio), affiche 174% sur base consolidée au 30 juin 2026 au-dessus de la limite réglementaire de 100% fixée par Bank Al Maghrib.
- Le Coefficient NSFR (Net Stable Funding Ratio), affiche 145% sur base consolidée au 30 juin 2026 au-dessus de la limite réglementaire de 100% fixée par Bank Al Maghrib.
- Le profil des impasses cumulées : la technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long terme.

Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Risque de Taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur Economique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre de scénarios de variation des taux tel que préconise par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la marge nette d'intérêt prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

Sensibilité de la valeur du portefeuille bancaire

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur Economique des Fonds Propres.

Au 30 juin 2026, en excluant le portefeuille trading Book, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pb sur la marge d'intérêt est estimé à +0.184 Mrd DH soit +3.48% de la MNI prévisionnelle (et -0.190 Mrd DH pour une variation des Taux de -200 pb, soit -3.60% de la MNI prévisionnelle).

La variation de la valeur économique des Fonds Propres, en excluant le portefeuille trading Book, face à un choc de taux de 200pbs, est estimé à 0.660 Mrd DH soit 4.10% des Fonds Propres de base.

8.7. RISQUE DE MARCHÉ

La gestion des risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent pour le Groupe BANK OF AFRICA notamment :

- Le Risque de taux d'intérêt ;
- Le Risque de change ;
- Le Risque sur titres de propriété ;
- Le Risque de crédit sur opérations de marché.

• Cartographie des instruments

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BANK OF AFRICA se répartit par facteur de risque comme suit :

Produits de taux	I-Prêts/Emprunts Corporate et interbancaires
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-Bons du Trésor et titres de créances négociables
	II-1 Titres souverains
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédits et entreprises
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	III-Prêts/Emprunts de titres
	Prêts/Emprunts de Titres
	Repos/ Reverse Repos
	IV-Dérivés de Taux (MAD et Devises)
OPCVM	Swaps de taux
	Futures de taux
	Forward Rate Agreement
	OPCVM monétaires
Produits de change	OPCVM Obligataires
	OPCVM Actions
	OPCVM Diversifiés
	I-Change
	Change au comptant
Produits sur titres de propriété	Change à terme
	II-Dérivés de change
	Swaps de change
	Options de change
Produits sur matières premières	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/Indices
	Futures sur MP
	Options sur MP
	Swaps sur MP

8.7.1. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

8.7.1.1. Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA sont :

Le Pôle Risques Groupe qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;

Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre ;

Le Comité Risques de Marché Groupe qui s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des Risques de Marché du Groupe BANK OF AFRICA et de son adéquation avec la politique de gestion des risques de Marché Groupe ;

L'entité Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA en tant que fonction indépendante des Front Office du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;

Les Risk Managements Units des entités du Groupe BANK OF AFRICA qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein de leur entité et adressent des reportings récurrents au Management des Risques Groupe ;

Le Contrôle Général Groupe qui s'assure de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en vigueur.

8.7.1.2. Description du Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA s'articule autour de trois axes principaux :

- Limites ;
- Indicateurs de risques ;
- Exigences en fonds propres.

8.7.1.2.1. Limites

• Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites à priori, selon le schéma délégataire en vigueur.

• Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré.

Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché.

Le set des limites de marché du Groupe BANK OF AFRICA se décline comme suit :

- Les limites de stop/loss ;
- Les limites de positions ;
- Les limites en VaR ;

• Les limites de transaction

Les limites de marché sont définies en VaR. Ainsi, le dispositif de gestion des limites est dynamique prenant en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

• Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BANK OF AFRICA s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib telles que :

- La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des fonds propres ;
- La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des fonds propres.

8.7.1.2.2. Indicateurs de risque

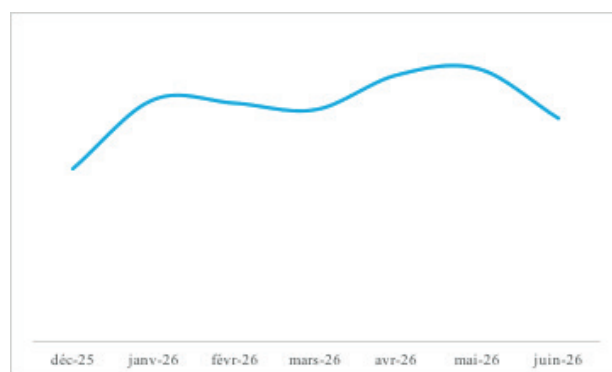
Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

• Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la Value-at-Risk globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe BANK OF AFRICA ainsi que son Backtesting.



• VaR stressée

Le Groupe a mis en place des scénarios pour le calcul de la Stressed VaR.

Le choix du Groupe s'est porté sur des événements créant une volatilité importante sur les marchés financiers.

Parmi ces événements, on note :

- La faillite de la banque « SVB » au Etats Unis,
- La quasi-faillite de la banque « Crédit Suisse » et son rachat par UBS,
- L'augmentation du déficit budgétaire américain de 500 milliards de dollars,
- La crise Covid-19.

Cependant, les marchés financiers marocains ont réagi de manière très limitée à ces événements. Par conséquent, les impacts constatés sur les marchés internationaux ont été répliqués sur le marché marocain :

- Fluctuation de la bourse de Casablanca, similaire à celle des Etats Unis,
- Fluctuation de la courbe des taux du dirham, similaire à celle du dollar américain,
- Répercussion de la volatilité de l'EUR/USD sur les taux EUR/MAD et USD/MAD,
- Répercussion de la volatilité de l'EUR/USD sur la volatilité EUR/MAD et USD/MAD.

• Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille.

Les résultats des stress tests du risque de taux, du risque de change et actions du portefeuille de négociation se présentent comme suit :

a - Portefeuille Taux

1^{ère} hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 53 MMAD sur le P&L.

2^{ème} hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 50 bps. Ce scénario ressort avec un impact de 106 MMAD sur le P&L.

b- Portefeuilles Actions

1^{ère} hypothèse : Dépréciation de 15% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 43 MMAD sur le P&L.

2^{ème} hypothèse : Dépréciation de 25% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 71 MMAD sur le P&L.

c- Change

1^{ère} hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 2.5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 5 MMAD sur le P&L.

2^{ème} hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 10 MMAD sur le P&L.

Les impacts des stress tests menés montrent que le Groupe BANK OF AFRICA dispose d'un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scénarii de stress défavorables et pour se conformer aux normes réglementaires même en cas de crise.

8.8. RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des événements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

8.8.1. Politique de gestion des risques opérationnels

8.8.1.1. Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

- L'identification, l'analyse et l'évaluation des risques opérationnels ;
- L'évaluation des contrôles internes ;
- Le suivi des risques opérationnels via des indicateurs d'alerte ;

La maîtrise des risques opérationnels via la mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs identifiés.

Le dispositif de gestion des risques est revu et surveillé régulièrement, permettant une amélioration continue dudit dispositif.

8.8.1.2. Classification

Les risques opérationnels peuvent être analysés, classifiés et hiérarchisés selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maîtrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

8.8.1.1.1. Liens avec les autres types de risque (risque de marché / risque de crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

- Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques » ;
- Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être générateurs de risque de marché / de risque de crédit.

8.8.1.1.2. Organisation de gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structuré autour de trois principes directeurs :

- Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BANK OF AFRICA et inspiré des meilleures pratiques ;
- Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;
- Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels Groupe BANK OF AFRICA implique quatre entités majeures :

- La Direction Risques Opérationnels Groupe en central BANK OF AFRICA ;
- Le Réseau BANK OF AFRICA ;
- Les Directions Métiers BANK OF AFRICA ;
- Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

- Correspondants Risques Opérationnels (CRO) ;
- Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO) ;
- Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également différentes filiales du Groupe.

8.8.1.1.3. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Le Comité Risques Opérationnels Groupe se tient au sein du Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe, et les résultats des travaux sont présentés au Comité Risques Groupe (émanation du Conseil d'Administration) ;
- Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels ;
- Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,
- L'état d'avancement des plans d'action préventifs/correctifs définis en vue de couvrir et traiter les risques opérationnels majeurs,
- Le montant de Fonds Propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

8.8.1.3. Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BANK OF AFRICA au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;
- Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers de :

- La Collecte des événements,
- La Cartographie des risques opérationnels,
- Les Indicateurs clés de risques opérationnels (Key Risk Indicators).

Les données produites font partie intégrante de ces processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel.

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la direction générale et au conseil d'administration.

Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA HOPEX. Ainsi, la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil.

8.8.1.4. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;
- Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Élaborer des plans de continuité d'activité ;
- Assurer une surveillance étroite du respect des limites de risque ou des seuils assignés.

Le Groupe BANK OF AFRICA dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute

latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

8.8.2. Plan de continuité de l'activité

Le plan de continuité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Une organisation de secours cible est mise sur pied, en même temps que des lieux et des systèmes de backup alternatifs. Un projet spécifique est en cours de réalisation au niveau du Groupe avec en priorité des plans de contournement de sinistre.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

- BANK OF AFRICA a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public.

Ce principe prévaut sur tous les autres ;

- BANK OF AFRICA doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;
- BANK OF AFRICA entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements ;
- BANK OF AFRICA entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers ;
- Les clients du Groupe BANK OF AFRICA sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;
- Les services sont pris en compte dans leur réalisation « Front to Back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

8.9. DISPOSITIF ICAAP :

L'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) est un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Celui-ci a pour but d'assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l'ensemble des risques significatifs de la Banque.

L'ICAAP s'articule autour de sept composantes : Taxonomie des risques, *Risk Appetite*, Quantification du capital économique, Gouvernance et Politiques Risques, *Capital Management*, Dispositif des limites et, Dispositif de "Stress Tests".

Ce processus consiste à :

- Planifier, le niveau des fonds propres en alignement avec :
 - Les objectifs d'activité et de performance.
 - La stratégie de gestion des risques (appétit au risque, structure actuelle et cible des risques).
 - Allouer les fonds propres d'une manière optimale sur la base de la quantification des risques selon plusieurs axes (secteurs, marchés, produits, géographie...).
 - Gérer les fonds propres et suivre leur consommation et adéquation avec les risques inhérents à l'activité.

La fixation et la déclinaison de l'appétit pour le risque s'appuie sur les éléments suivants :

- Analyse et évaluation de l'ensemble des principaux risques auxquels le Groupe est exposé à travers la taxonomie des risques.
 - Evaluation de la capacité de prise de risque du Groupe.
- L'appétit pour le risque au niveau global doit être limité à cette capacité de prise de risque.
- Evaluation prévisionnelle de la rentabilité et de la solvabilité du Groupe sur un horizon de trois ans, considéré pour la construction du plan stratégique de développement.
 - Déclinaison de l'appétit pour le risque au sein du Groupe, en prenant en compte le profil de risque / rentabilité des entités opérationnelles et leurs perspectives de développement.
 - Définition des indicateurs de pilotage ainsi que la mise en place d'un système de Traffic Light.
 - Etalonnage des indicateurs selon 2 niveaux : niveau 1 et de niveau 2.
 - Définition d'un cadre de pilotage des indicateurs en coordination avec les différentes entités de la Banque et un système de remontée d'alerte aux Organes de Direction et d'Administration.

L'appétit pour le risque du Groupe est formalisé et revu annuellement dans une déclaration (*Risk Appetite Statement*) qui fixe les valeurs cibles, les limites et seuils encadrant le profil de risque du Groupe. Par ailleurs, le pilotage de l'appétit pour le risque se fait à travers la mise en place d'un ensemble d'indicateurs (de niveau 1 et 2) et d'un système de remontée d'alerte aux organes de Direction et d'Administration, sur la base d'une approche Traffic Light.

L'ensemble des indicateurs ainsi que leurs seuils sont mis en œuvre et approuvés par le Comité Risques Groupe et suivis par le Comité Exécutif.

La Filière Risques Groupe veille à assurer l'articulation du cadre d'appétence aux risques avec la stratégie de la Banque ainsi que la cohérence avec les différents dispositifs établis (*Business Model*, *Plan Stratégique de Développement*, *ICAAP* et *PRCI*).

8.10 PLAN DE REDRESSEMENT DE CRISE INTERNE (PRCI) :

Le Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI) est un dispositif de gestion, mis en place conformément à la circulaire 4/W/2017 de Bank Al Maghrib, visant à présenter les mesures prévues par l'établissement pour rétablir sa viabilité financière en réaction à d'éventuels chocs extrêmes.

Ce dispositif de prévention a pour objet d'évaluer la résilience du Groupe BANK OF AFRICA, en tant qu'établissement systémique, en cas de crise extrême et d'identifier les leviers pour rétablir sa viabilité sur les volets solvabilité, liquidité, qualité des actifs et rentabilité. Les différents risques auxquels le Groupe est exposé ont été couverts par le PRCI.

La Banque, arrête son périmètre significatif (activités fondamentales, entités significative et fonction critiques), élabore et met à jour conséquemment son PRCI. Ce dernier est revu dans le cadre du comité de pilotage et de gestion des risques Groupe (organe de Direction) et approuvé par le comité des risques Groupe (organe d'Administration) qui approuve sa cohérence globale.

La Banque pilote son plan de redressement de crise interne en définissant deux seuils d'alerte et un seuil de déclenchement pour un certain nombre d'indicateurs (solvabilité, liquidité, rentabilité...). Lesdits seuils ont été arrêtés et approuvés en adéquation avec le profil de risque du Groupe et son appétit aux risques encourus.

Les deux seuils d'alerte, permettent d'anticiper la survenance de la crise et de définir les actions palliatives à mettre en œuvre afin de maîtriser les risques. Le seuil de déclenchement quant à lui donne lieu à l'activation du plan de redressement de crise interne.

La Banque établit des mesures de redressement basées sur une voie d'escalade de la gouvernance de gestion de crise.

Quatre catégories de mesures de redressement ont été quantifiées :

1. Mesures opérationnelles
2. Mesures de cession
3. Mesures de liquidité
4. Mesures de fonds propres

Pour chaque mesure retenue, les prérequis suivants ont été identifiés :

- Le délai et la complexité de la mise en œuvre
- Les prérequis juridiques et réglementaires associés à la mise en œuvre
- Les responsables en charge de la mise en œuvre et les instances de validation
- Les impacts de la réalisation (sur la rentabilité, la liquidité, les risques pondérés, les fonds propres et la solvabilité)

Le PRCI a fait l'objet d'une actualisation annuelle conformément aux dispositions réglementaires en la matière.

8.11. Responsabilité Environnementale, Climatique et Sociale:

Le cadre de gestion des engagements de responsabilité environnementale, climatique et sociétale de BANK OF AFRICA - BMCE Groupe est construit sur la base des valeurs de BANK OF AFRICA et de l'engagement sous-jacent à respecter les droits de l'homme et l'environnement. Il s'applique à toutes les filiales bancaires du Groupe et à celles liées au secteur bancaire. Aussi, il y a lieu de préciser que ce cadre s'applique à tous les produits et services financiers proposés par la Banque.

BANK OF AFRICA - BMCE Groupe intègre ainsi les considérations et objectifs de développement durable dans ses stratégies commerciales et gère les risques environnementaux, climatiques et sociaux (ECS) liés à ses engagements commerciaux.

Les risques résultant des problématiques environnementales, climatiques et sociales sont inhérents à toute transaction financière. Ils se traduisent pour la Banque en impacts financiers, légaux, de garantie ou de réputation.

Les systèmes d'identification, de mesure et d'analyses internes des risques ECS sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

8.12. Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe BANK OF AFRICA a opté pour l'approche standard telle que présentée dans les circulaires de Bank Al-Maghrib, exigeant le respect du ratio des fonds propres de base de 9% et celui global de solvabilité de 12%, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces ratios calculés pour le Groupe BANK OF AFRICA respectent les seuils réglementaires établis par Bank Al-Maghrib.

ACTIFS PONDERES AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT	30/06/2026
Types d'expositions	Actifs pondérés après ARC
Eléments du bilan	230 256
Eléments de Hors - bilan : Engagements de financement	11 448
Eléments de Hors - bilan : Engagements de garantie	14 108
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille Bancaire	
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de négociation	242
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille bancaire	
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille de négociation	377
Autres Actifs / Autres Eléments	46 586
Risque règlement / livraison	533
Total	303 551

(en millions de dirhams)

COMPOSITION ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Principales Caractéristiques des Eléments Constituant les Fonds Propres BANK OF AFRICA est 810, composé de 220 281 881 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DH, entièrement libéré. Chaque action ordinaire donne un droit de vote.

A fin juin 2026, le total des dettes subordonnées à durée déterminée s'élève à près de DH 1,4 milliard.

Evaluation de l'Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe BANK OF AFRICA a opté pour l'approche standard pour le calcul des actifs pondérés à risque telle que présentée par les circulaires de Bank Al Maghrib (BAM).

Les circulaires régissant ces déclarations sont les suivantes :

- Circulaire n° 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres selon l'approche standard pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit ;
- Circulaire n° 8/G/2010 relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels selon les approches internes aux établissements de crédit;
- Circulaire n° 14/G/13 relative aux exigences en fonds propres établissements de crédit.

Composition des Fonds Propres et ratio de solvabilité

Fonds propres de base	33 447
Eléments à inclure dans les fonds propres de base	37 044
Capital social ou dotation	2 203
Réserves consolidées y compris les primes liées au capital et non compris les réserves latentes	28 167
Report à nouveau créateur	13
Résultat net bénéficiaire du dernier exercice comptable	2 472
Intérêts minoritaires	4 190
Eléments à déduire des fonds propres de base	3 597
Good Will	1 018
Autres ajustements des CET1	1 644
Immobilisations	898
Autres déductions	37
Fonds propres additionnels	6 500
Dettes subordonnées à durée indéterminée	6 500
Fonds propres complémentaires	4 055
Dettes subordonnées à durée déterminée	3 114
Ecart de réévaluation	740
Réserves latentes	201
Total	44 002

(En millions de dirhams)

Exigences en FP par type des risques	30/06/2026
Risques de crédit pondérés	303 551
Risques de marché pondérés	10 814
Risques opérationnels pondérés	35 448
Total des actifs pondérés	349 814
Fonds propres Tier 1	39 947
Ratio de fonds Tier 1	11.4%
Total des fonds propres admissibles	44 002
Ratio de Solvabilité	12.6%

(En millions de dirhams)

PROJECTIONS DES RATIOS DE CAPITALISATION SUR LES 18 PROCHAINS MOIS

Social	Juin-26	Déc-26	Juin-27	Déc-27
FP Base	16 459	16 330	17 093	17 231
FP cat 1	22 959	22 767	23 593	23 731
FP	25 879	25 644	26 383	26 433
Actif pondéré	169 683	174 556	177 583	180 726
Ratio CET 1	9.7%	9.4%	9.6%	9.5%
Ratio Tier one	13.5%	13.0%	13.3%	13.1%
Ratio de solvabilité	15.3%	14.7%	14.9%	14.6%

(En millions de dirhams)

Consolidé	Juin-26	Déc-26	Juin-27	Déc-27
FP Base	33 447	34 788	37 432	39 053
FP cat 1	39 947	41 288	43 932	45 553
FP	44 002	45 301	47 858	49 390
Actif pondéré	349 814	362 731	372 159	381 587
Ratio CET 1	9.6%	9.6%	10.1%	10.2%
Ratio Tier one	11.4%	11.4%	11.8%	11.9%
Ratio de solvabilité	12.6%	12.5%	12.9%	12.9%

(En millions de dirhams)